

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ⵓⵎⵎⵓⵎⵓ ⵜⴰⵎⴰⵎⴰⵔⵉⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⴰⵔⵉⵜ
X.ⵓⵎⵎⵓⵎⵓ ⵜⴰⵎⴰⵎⴰⵔⵉⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⴰⵔⵉⵜ
X.ⵓⵎⵎⵓⵎⵓ ⵜⴰⵎⴰⵎⴰⵔⵉⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⴰⵔⵉⵜ

UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT



جامعة مولود معمري - تيزي وزو
كلية الآداب واللغات

N° d'Ordre :
N° de série :

Mémoire en vue de l'obtention Du diplôme de Master

DOMAINE : langue et culture amazighe.

FILIERE : lettres et des langues.

SPECIALITE : linguistique et didactique.

Titre

**Étude de l'évolution linguistique de la langue amazighe à
travers les chansons des périodes anciennes, médiévales et
modernes.**

Présenté par :
MOUMOU Thanina

Encadré par :
Mme BOUYOUCEF Souhila
Épouse Tarmoul.

Jury de soutenance :

Président : Mme : HOCINE Malika.
Encadreur : Mme : BOUYOUCEF Souhila.
Examineur : M : HOUACINE Mourad.

M.A.A, DLCA, UMMTO
M.C.B, DLCA, UMMTO
M.A.A, DLCA, UMMTO

Promotion: 2023-2024

Laboratoire d' aménagement et d' enseignement de la langue amazighe



Remerciement

*Dieu, merci de nous avoir donné le courage et la patience
Pour aboutir à mon objectif tant attendu.*

*Je tiens à exprimer toute ma gratitude envers ma
promotrice de recherche, Mme BOUYOUCHEF Souhila, pour
son précieux accompagnement, ses conseils avisés et le temps
généreusement consacré à me guider.*

*Mes remerciements vont également aux membres du
jury qui ont bien voulu évaluer mon mémoire.*

DEDICACE

*Je dédie ce projet de fin d'étude à mes chers parents qui m'ont
toujours soutenu, aucun mot ne pourrait exprimer l'Amour
que je leur port.*

À mes chers frères et ma sœur.

À mes amis.

Sommaire

Introduction Générale :	05
CHAPITRE I : Préliminaires théoriques.....	09
CHAPITRE II : Analyse du corpus.....	42
La conclusion générale :	73
Références bibliographiques :	76
Résumé (Agzul s tmaziyt) :	79
Annexes (corpus) :	82
Table des matières.....	97

Introduction générale

La langue est un élément de communication pour les individus. Elle Permet d'exprimer des idées, des émotions, et de transmettre des informations. Cette multiplicité linguistique reflète la richesse et la diversité de l'humanité. En effet, certaines langues évoluent avec le temps tandis que d'autre disparaissent progressivement au fil des siècles. Cette disparation représente une perte importante pour la diversité linguistique et culturelle de notre monde.

La langue amazighe, est une langue appartient à la famille des langues chamito-sémitique. Selon CHAKER.S « *la langue berbère se présente actuellement sous la forme d'un nombre élevé de dialectes et de parles, répartis sur une aire géographique que immense, et souvent très éloignés les uns des autres. Les échanges linguistiques entre les différents groupes berbérophones sont faibles en raison même de ces distances ; ce ne sont pas que les mouvements de population récents et les médias modernes (radio, disque, cassette) qui ont rétabli le contact-rompu depuis plusieurs siècles- entre berbérophones* »¹.

Au fil de temps, la langue amazighe a subi de fortes influences linguistique provenant d'autre langues. D'après ACHAB.R « *la langue berbère est en effet régulièrement confrontée, sur son propre territoire, à la présences de grandes langues de civilisation véhiculées par des puissances conquérantes : comptoirs phéniciens, occupation romaine, conquête arabo- musulmane, domination ottomane, colonisation française* »².

Dans ce modeste travail d'ailleurs, nous souhaitons mettre en lumière les langues qui ont influencé la langue amazighe. Pour ce faire, nous analysons quatre chansons afin d'identifier tous les phénomènes de contact linguistique et les néologismes existants.

Notre étude, s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique qui s'intitulé « étude de l'évolution linguistique de la langue amazighe à travers les chansons des périodes anciennes, médiévales et modernes ».

Problématique

Dans le cadre de notre mémoire, nous aborderons la problématique suivante :

¹ CHAKER .S, *Manuel de linguistique berbère- II Syntaxe et diachronie*, ENAG – Editions Alger, 2014. p.07.

² ACHAB.R, *La néologie lexicale berbère (1945-1995)*, Edition Peeters, Paris-Louvain, 1996.P17.

Comment la langue amazighe a évolué au fil du temps ? et Quelles sont les langues qui ont eu un impact sur le lexique amazigh ?

Hypothèses

Suite à la problématique évoquée précédemment, nous formulons les hypothèses suivantes afin de mieux cerner notre problématique :

- La langue amazighe a évolué au fil du temps principalement à travers les contacts avec d'autres langues, notamment par des phénomènes de contact linguistique tels que l'emprunt lexical et la création de néologismes.
- L'arabe et le français sont les langues qui ont eu un impact sur la langue amazighe.

Choix et l'objet de sujet

Nous avons opté pour ce thème « étude de l'évolution linguistique de la langue amazighe à travers les chansons des périodes anciennes, médiévale et modernes » en raison de son intérêt et du manque d'études existantes sur ce sujet.

Notre objectif principal consiste à étudier l'évolution de la langue amazighe au fil du temps.

- Identifier les divers phénomènes de contacte linguistique et les néologismes présente dans notre corpus, afin de les analyser.
- Reconnaître les langues qui exercent une influence sur la langue amazighe.

Présentation du corpus

Notre corpus est composé de quatre chansons dont les paroles ont été chantées par différents chanteurs tels que Slimane AZEM, KHELOUI Lounes et Samir SADAOUI. Ces chansons proviennent de différentes générations et période : la première période est ancienne, avec une chanson des années 1950 et une chanson de l'année 1979. La deuxième période est de moyenne récence, avec une chanson de l'année 1986. Enfin, la troisième période est moderne, avec une chanson de l'année 2020. Les paroles de ces chansons ont été retrouvées sur un site internet (YouTube).

Nous avons analysé ses chansons afin d'identifier tous les phénomènes de contacte linguistique et les néologismes existants, que nous avons ensuite regroupés sous forme de tableaux.

Présentation des chanteurs sélectionnés

❖ Présentation de chanteur Sliman AZEM

D'après nos recherches sur un site internet, Sliman Azem est né le 19 septembre 1918 à agouni gueghrane en Algérie, et décédé le 28 janvier 1983 à Moissac en France. Il était un musicien, chanteur, auteur-compositeur- interprète, poète et fabuliste algérien de la langue kabyle³.

❖ Présentation de chanteur KHELOUI lounes

Selon nos recherches sur un site internet, lounès kheloui, né le 14 mai 1950 à Tizi-Ouzou en Algérie et décédé le 3 novembre 2016 à Tizi-Ouzou, était un chanteur de musique chaàbi kabyle, surnommé le cheikh dans sa région⁴.

❖ Présentation de chanteur Samir SADAoui

Samir sadaoui est un chanteur kabyle, né durant les années 1980. Il est reconnu pour ses chansons abordant des thèmes de société tels que le visa d'étude, les préoccupations des étudiants et l'amour. Ses titres traitent également des difficultés rencontrées par la population algérienne, notamment le chômage et la pauvreté.

Plan de travail

Nous avons structuré notre travail en deux chapitres :

Le premier chapitre : Préliminaire théorique concernant les définitions de certains concepts qui seront utilisés tout au long de notre recherche.

Le deuxième chapitre : concerne l'analyse de corpus afin de mettre en évidence les emprunts linguistiques, les alternances de codes et les néologismes présents. Nous fournirons également des explications détaillées pour chacun de ces éléments.

³ https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Sliman_Azem consulté le 24 /04/2024.

⁴ https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Loun%C3%A8s_Khaloui consulté le 25/04/2024.

Chapitre I :

Préliminaires théoriques

Introduction

Dans ce premier chapitre théorique préliminaire, nous cherchons à clarifier notre étude en définissant certains concepts qui seront utilisés tout au long de notre recherche, tels que la sociolinguistique, la langue, la langue amazighe, la néologie, le néologisme, etc..., il est important d'accompagner ces définitions avec des explications sur les phénomènes linguistiques étudiés par la sociolinguistique.

I. La définition de la sociolinguistique

La sociolinguistique est une branche de la linguistique qui étudie les interactions entre la langue et la société. Cette discipline s'intéresse notamment aux variations linguistiques en fonction des contextes sociaux, des groupes sociaux, des situations de communication, etc. Elle analyse les liens entre la langue, la culture et l'identité social des locuteurs, la sociolinguistique permet également d'étudier l'évolution des langues au fil du temps et des interactions entre les langues en contact .William LABOV l'un des fondateurs de cette discipline affirme que « *il s'agit là tout simplement de la linguistique* »⁵.

Selon H. BOYER la Sociolinguistique « *est une science de l'homme et de la société qui a émergé* »⁶.

Le dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage définit la sociolinguistique comme « *une partie de la linguistique dont le domaine se recoupe avec ceux de l'ethnolinguistique de la sociologie du langage, de la géographie linguistique et de la dialectologie* »⁷.

La sociolinguistique joue un rôle crucial dans l'étude et la compréhension des liens étroits qui existent entre la langue et la société. En se penchant sur les interactions entre les individus et les groupes sociaux.

Cette discipline permet de saisir l'impact que la langue a sur les dynamiques sociales et culturelles. Elle aide notamment à comprendre comment les variations linguistiques reflètent et influencent les différentes strates de la société.

⁵LABOV.W, *la linguistique et la sociolinguistique*, Ed, paris, 1976. P258.

⁶ BOYER. H, *Introduction à la sociolinguistique*, Dunod, Paris, 2001. P.07.

⁷DUBOIS.J.et al, *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*. Ed, Larousse, 1994, P435.

I. 1. La définition de la langue

Selon J.DUBOIS « *une langue est un instrument de communication, un Système de signes vocaux spécifiques aux membres d'une même communauté* ». ⁸

Il est communément accepté qu'une langue est un outil de communication basé sur un système de signes vocaux propres à une communauté donnée.

La langue est un outil essentiel de communication qui permet aux individus de s'exprimer, de se comprendre et d'interagir efficacement avec les autres, grâce à la langue, les pensées les émotions et les idées peuvent être transmises et partagées, favorisant ainsi les échanges et la coopération entre les individus, elle joue un rôle fondamental dans la construction de relations sociales, dans l'apprentissage, la culture et la transmission des connaissances.

La langue est un véritable vecteur de communication qui permet de transmettre et de recevoir des informations, de créer du lien et de développer les relations interpersonnelles.

D'après G.MOUNIN la langue est « *tout système de signes vocaux doublement articulés, propre à une communauté humaine donnée* » ⁹.

Cela signifie que la langue est un système de signes vocaux organisés qui facilite la communication humaine spécifique. Elle se caractérise par un ensemble de règles et de structures propres à cette communauté, permettant ainsi la transmission d'idées, d'émotions et d'information.

I.1.1. La langue amazighe

Également connue sous le nom berbère, est une langue ancienne, principalement parlée en Afrique du Nord. Elle appartient à la famille linguistique chamito-sémitique ¹⁰, et constitue la langue maternelle pour de nombreuses personnes.

BOUKHOUS définit la langue amazighe comme suit « *La langue berbère comme toute langue est d'abord un moyen de communication mais aussi un corps vivant servant de*

⁸ DUBOIS.J.et al, op.cit, P266.

⁹ MOUNIN.G, *Dictionnaire de la linguistique*. Ed, Quadriga,1974(1^{er}édition),2004(4^{ème}édition). P196.

¹⁰ CHAKER. S, *Manuel de linguistique berbère- II Syntaxe et diachronie*, ENAG – Editions Alger, 2014.p121.

moyen d'expression de l'identité individuelle et collective, c'est un véhicule de la culture et un moyen d'intégration matérielle et symbolique des locuteurs dans le tissu social »¹¹

Cela signifie que la langue berbère tout comme toute langue, constitue essentiellement un véhicule de communication. Elle est également un élément dynamique permettant l'expression de l'identité individuelle et collective, la transmission de la culture et la promotion de l'intégration des locuteurs dans la société, tant sur le plan matériel que symbolique.

- **Le dialecte Kabyle**

Est un dialecte parlé dans plusieurs régions montagneuses telles que TIZI-OUZOU, BEJAIA, BOUIRA, BOURJ-BOURIRIJ, SETIF et JIJEL. Chaque région a sa propre variante linguistique et sa propre culture traditionnelle.

I.1.2. La langue arabe classique

Selon ACHAB.R « *la langue arabe classique occupe, quant à elle, le champ du religieux, de la juridiction islamique et de l'enseignement traditionnelle. Langue écrite sacralisée par le coran, elle a un puissant pouvoir symbolique, idéologique et culturel. Sur l'échiquier politique, elle est mise en avant par des forces conservatrices liées au courant arabiste »¹².*

La langue arabe Est parlée par des millions de personnes à travers le monde, en particulier dans les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord. Elle possède une histoire ancienne est reconnue comme l'une des langues les plus anciennes encore en usage.

I.1.3. La langue française

La langue française en Algérie est une langue importante et largement utilisés dans le pays. Elle est considérée comme l'une des langues officielles, aux côtés de l'arabe et de tamazight.

ACHAB.R affirme que la langue française « *est la langue du pouvoir colonial, de l'administration, de l'école, de la promotion sociale, culturelle et politique. C'est aussi la*

¹¹ BOUKHOUS.A. « *la langue berbère maintien et changement* ». *International Journal of the Sociology of Language*, Ed. Walter de Gruyter .1995, P.16.

¹² ACHAB.R, *La néologie lexicale berbère (1945-1995)*, Edition Peeters, Paris-Louvain, p62.

langue de la science et de la technologie. Elle a avec elle tout le poids civilisationnel de la métropole »¹³.

I.1.4. La langue morte

Une langue morte est une langue qui n'est plus parlée ni utilisée dans la vie quotidienne, elle a cessé d'être utilisée par une population donnée et n'est plus transmise de génération en génération.

Selon J.DUBOIS « *on appelle langue morte que une langue qui a cessé d'être parlée mais dont le statut dans une communauté socioculturelle est parfois de jouer encore un rôle dans l'enseignement dans les cérémonies rituelles, etc., comme le latin* »¹⁴.

Il est communément admis qu'une langue est considérée comme morte lorsqu'elle n'est plus utilisée dans la communication courante, mais qu'elle conserve néanmoins un rôle symbolique lors de cérémonies rituelles au sein de certaines communautés socioculturelles.

I.1.5. La langue vivante

D'après J.DUBOIS « *les langues vivantes nombreuses, sont toutes les langues actuellement utilisées, tant dans la communication orale que pour certaines, la communication écrite, dans différents pays* »¹⁵.

Une langue vivante est une langue qui est couramment utilisée dans la communication quotidienne que ce soit à l'oral ou à l'écrit, elle est parlée et comprise par une grande partie de la population et est souvent utilisée dans les interactions sociales professionnelles et familiales, une langue vivante évolue et s'adapte aux besoins et usages de la société dans laquelle elle est utilisée.

I. 2. Les types de langues

Il existe trois types de langues à étudier : la langue maternelle, la langue seconde et la langue étrangère.

I. 2.1. La langue maternelle

La langue maternelle est la première langue que l'on apprend dès notre plus jeune âge, celle que l'on acquiert naturellement en grandissant dans un environnement familial.

¹³ ACHAB.R, Op.cit. , p62.

¹⁴ DUBOIS.J.et al , Op.cit, p312.

¹⁵Ibid, P 266.

C'est la langue dans laquelle on pense on rêve et on exprime nos émotions de manière spontanée, elle est souvent associée à l'identité et la culture d'une personne.

J.DUBOIS affirme que « *on appelle langue maternelle la langue en usage dans le pays d'origine du locuteur et que le locuteur a acquise dès l'enfance, au cours de son apprentissage du langage* »¹⁶.

Il est communément accepté que la langue maternelle désigne celle principalement employée dans le pays de naissance de l'individu, et celle qui acquise en premier dès le plus jeune âge lors de l'acquisition du langage

I. 2.2. La langue seconde

La langue seconde est une langue apprise après la langue maternelle, c'est-à-dire la première langue que l'on a acquise dans l'enfance.

Selon MOUNIN.G « *la langue cible est la langue à apprendre ou en cours d'apprentissage par opposition à toutes les langues antérieurement apprises par la population à enseigner. En ce sens, on dit : langue seconde* »¹⁷

Elle est généralement apprise dans un contexte scolaire ou par le biais d'une immersion linguistique, et peut parfois être utilisée comme une langue de communication supplémentaire dans certaines situations ou pour des besoins particuliers.

I. 2.3. La langue étrangère

La langue étrangère est une langue qui n'est pas la langue maternelle de la personne qui parle. Elle est généralement enseignée pour permettre la communication avec des personnes d'autre pays ou cultures. Elle peut être apprise pour les études, le travail ou simplement par passion pour les langues étrangères.

Il est généralement admis que les langues étrangères apprises en dehors du contexte familial ou national et qui ne sont pas couramment utilisées à des fins professionnelles ou de loisirs.

¹⁶DUBOIS.J.et al, Op.cit, P266.

¹⁷ MOUNIN.G, Op.cit, p89.

I. 3. Le dialecte

Un dialecte est une forme de langage propre à une région géographique ou à un groupe social en particulier.

Le dictionnaire de la linguistique et des sciences de langage définit le dialecte comme suit :

« Le grec dilaton désignait les systèmes différents utilisés dans toutes la Grèce, chacune pour genre littéraire déterminé, et considère comme la langue d'une région de la Grèce ou ils devaient recouvrir des dialectes au a sens moderne du terme, régionaux aux sociaux ; l'ionien, non seulement en Ionie, mais dans toute la Grèce, était pour le chant choral »¹⁸.

On parle de dialecte lorsqu'il s'agit d'un ensemble de parlers qui présentent des particularités communes, et dont les traits caractéristiques dominants sont sensibles aux locuteurs.

J.Dubois distingue deux types de dialecte .

I. 3.1. Dialecte régional

J.DUBOIS explique que le dialecte régional est *« Employé couramment pour dialecte régional par opposition a (langue) le dialecte est un système de signes et de règles combinatoires de même origine qu'un autre système considère comme la langue , mais n'ayant pas acquis le statut culturel et social de cette langue indépendamment de la quelle il s'est développé ; quand on dit que le picard est un dialectes français , cela ne signifie pas que le picard est né de l'évolution (ou à plus forte raison de la déformation) du français »¹⁹.*

I. 3.2. Dialecte social

J.DIBOIS définit le dialecte social comme *«un système de signes et de règles syntaxiques utilisé dans un groupe social donne ou par référence à ce groupe, ce système peut être réduit a des unités lexicales qui mise à part la valeur affective, doublent les unités du vocabulaire général dans un domaine déterminé .Quand ce système est créé ou employé comme un ensemble secret de signes, c'est un argot (argot des malfaiteurs des lycéens , des soldats , de certains travailleurs migrants) .Parfois la valeur de signes social (manifestation*

¹⁸DUBOIS.J.et al Op.cit, p 143.

¹⁹Idem, p 143.

de la volonté d'appartenir ou de se référer à un groupe social) l'emporte sur le caractère ésotérique »²⁰.

I. 4. La disparation de la langue

La disparition d'une langue est un phénomène qui se produit lorsque cette langue n'est plus utilisée. Cela peut se produire lorsque les locuteurs d'une langue commencent à parler une autre langue plus dominante, ou lorsqu'ils cessent d'utiliser leur langue maternelle au profit d'une langue étrangère, la disparition d'une langue est souvent le résultat de changement social, culturel ou politique qui a un impact sur la vitalité de la langue et sur sa transmission aux générations futures.

D'après BOYER.H, il existe trois causes principales qui peuvent être invoquée pour expliquer la disparation des langues.

I. 4.1. Cause physique

BOYER.H explique la cause physique comme suite « *la disparation pure et simple des membres d'une communauté linguistique par suite d'une catastrophe naturelle, d'une épidémie...ou de massacres perpétrés en particulier lors de guerres de conquêtes, comme en Amérique latin par exemple* »²¹.

Il est entendu que la disparation d'une langue peut être causée par la disparation physique de membre d'une communauté linguistique à la suite d'une catastrophe naturelle, d'une épidémie ou de massacres, en particulier lors de conflits de conquête.

I. 4.2. Cause socioéconomique

Selon BOYER.H la cause socioéconomique « *qui vont conduire une langue en position de force à servir de pôle d'attraction pour la communauté en situation de domination et qui abandonné son mode de vie traditionnel... !Ce fut le cas avec l'anglais et les langues amérindiennes en Amérique du nord* »²².

Les causes socioéconomiques de l'extinction d'une langue peuvent conduire à son affaiblissement, la transformation en une langue vulnérable qui attire une communauté dominante ayant elle-même abandonné son mode de vie traditionnel.

²⁰DUBOIS.J.et al Op.cit, p 143.

²¹ BOYER.H, Op.cit, p70.

²² Idem, P70.

I. 4.3. Cause politique

La cause politique selon BOYER.H c'est « *lorsque les langues sont immolées sur l'autel e de l'état ce fut le cas en France, d'abord sous la monarchie mais surtout à partir de la Révolution Française avec l'unification linguistique au profite du français et contre les autres langues parlées sur le territoire national (nommées péjorativement parfois ou dialecte)* »²³.

La disparation d'une langue est souvent le résultat de motif politique. En effet, le déclin ou la marginalisation d'autre langue peut découler de politiques favorisant une autre langue ou détriment de celle en voie de disparition, cela peut résulter de politiques d'assimilation, de domination culturelle ou d'une volonté délibérer des autorités de négliger cette langue. Ces choix politiques peuvent conduire à une extinction progressive de la langue, mettant ainsi en péril la diversité linguistique et culturelle d'une communauté.

I. 5. Les contacte des langues

La sociolinguistique, en tant que discipline scientifique se concentre sur l'étude du langage dans son contexte social. Parmi les nombreux aspects explorés par cette discipline, le contexte de contacte des langues occupe une place centrale.

Selon WEINREICH(1953) cité par MOREAU.M.L qui fut premier à utiliser le terme, « *le contacte des langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu, le concept de contacte des langues réfère au fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maitrise plus d'une langue, donc d'un individu bilingue* »²⁴.

Le contacte des langues est un phénomène qui se produit lorsque au sein d'une même communauté, deux langues distinctes sont utilisées par les locuteurs.

Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage définit le contacte de langue comme suit : « *Le contacte de langues est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langue, le contact de langue et donc l'événement concert qui provoque le bilinguisme* »²⁵.

²³BOYER .H, Op.cit, p70.

²⁴ MOREAU.M.L, *Sociolinguistique concept de base*, Ed, Mardaga, Belgique, 1997, Pp 94-95.

²⁵ DUBOIS.J.et al, Op.cit, P115.

Cela signifie que le contact des langues fait référence à la situation où un individu ou un groupe se trouve à utiliser deux langues ou plus. Ainsi, le contact des langues est considéré comme le phénomène clef qui mène au bilinguisme.

I. 6. Le bilinguisme

Le bilinguisme est le fait de maîtriser deux langues différentes, ce qui permet à un individu ou une population de communiquer dans les deux langues c'est un phénomène de contact des langues qui témoigne de la capacité à utiliser deux langues qui témoigne de la capacité à utiliser deux langues distinctes.

D'après KAHLOUCHE .R le bilinguisme : « *on le définit généralement comme l'usage de deux ou plusieurs langues par un individu ou un groupe, cette définition implique que le bilinguisme à la fois social et individuelle* »²⁶.

MARIE LOUISE MOREAU définit le bilinguisme comme : « *un phénomène mondial, dans tous les pays, on trouve des personnes qui utilisent deux ou plusieurs langues à diverses fins et dans divers contextes, dans certains pays, pour être considéré comme instruit une personne doit posséder plus de deux langues* »²⁷.

I. 6.1. Les type de bilinguisme

Selon MOREAU, on distingue deux types de bilinguisme, celui de la collectivité et celui de l'individu.

I. 6.1.1. Le bilinguisme de collectivité

D'après MOREAU « *la collectivité (état, tribu, élite, famille, etc.) a besoin qu'il y ait intercommunication entre ses membres. Toutefois, une collectivité bilingue n'est pas une collection d'individus bilingues. Au contraire, la raison d'être de son bilinguisme peut provenir d'un désir de permettre à chacun de vivre dans sa langue* »²⁸.

Cela signifie que le bilinguisme au sein d'une communauté est essentielle, que ce soit au sein d'un état, d'une tribu, d'une élite ou d'une famille. Il facilite la communication entre les membres, favorisant ainsi le bon fonctionnement de la communauté et la compréhension mutuelle entre ses membres parlent différentes langues.

²⁶ KAHLOUCHE.R. *Le berbère (kabyle) au contact de l'arabe et de français, étude socio-historique et linguistique*, thèse de doctorat d'état en linguistique, 1992.P17.

²⁷ MOREAU.M. L, Op.cit, P 61.

²⁸ Idem, p61.

I. 6.1.2. Le bilinguisme de l'individu

Selon MOREAU.M. L « *le bilinguisme des individus n'est guère homogène. Il peut y avoir en divers contextes sociaux de grandes différences de compétence et de comportement dans chacun des langues* »²⁹.

Cela signifie que le bilinguisme des individus n'est pas uniforme. Selon les contextes sociaux, les compétences et les comportements dans chaque langue peuvent varier considérablement.

I. 7. La diglossie

Selon MOUNIN.G la diglossie est : « *parfois employé peu rigoureusement comme synonyme de bilinguisme, plus précisément il est employé pour dénoter une situation de bilinguisme généralisé à tout une communauté linguistique, plus précisément encore il dénote une situation de ce type dans laquelle l'usage de chacune des deux langues consistances est limitée à telle circonstance particulière de la vie* »³⁰.

La diglossie est un phénomène linguistique souvent confondu à tort avec le bilinguisme. En réalité, la diglossie se réfère plus précisément à une situation où deux langues coexistent au sein d'une même communauté linguistique. Dans ce contexte, chaque langue est utilisée dans des circonstances bien définies de la vie quotidienne.

MARIE-LOUISE-MOREAU affirme que : « *le concept de diglossie est utilisé pour la description de situation où deux systèmes linguistique coexistent pour les communications internes à cette communauté* »³¹.

Cela signifie que la diglossie est utilisée pour décrire une situation dans laquelle deux systèmes linguistique coexistent au sein d'une même communauté pour les communication internes.

I. 8. Le plurilinguisme

Le plurilinguisme désigne la capacité de s'exprimer dans plusieurs langues. Cette compétence linguistique peut être acquise de différentes manières, que ce soit par l'apprentissage dès le plus jeune âge, par l'immersion dans un pays étranger ou par la

²⁹ MOREAU.M. L, Op.cit, P 62.

³⁰ MOUNIN.G, Op.cit, P52.

³¹ MOREAU.M. L, Op.cit, P125.

nécessite de communiquer avec des personnes de différentes nationalités. Dans un monde de plus en plus globalisé, le plurilinguisme est un atout incontestable.

J.DUBOIS définit le plurilinguisme comme suit : « *on dit d'une communauté qu'elle est plurilingue lorsque plusieurs langues sont utilisées dans les divers types de communication, certains pays comme la Suisse ou le français, l'allemand, l'italien et le romanche sont les langues officielles connaissent le plurilinguisme d'état* »³².

Cela signifie qu'une communauté est considérée comme plurilingue lorsqu'elle utilise plusieurs langues dans différents types de communication.

I. 9. Les conséquences du contact de langue

Dans le domaine de la sociolinguistique, il est essentiel d'étudier les conséquences du contact entre différentes langues, ce phénomène engendre divers processus tels que l'emprunt, l'interférence, le mélange des codes et l'interférence des codes.

I. 9.1. L'emprunt

Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage définit l'emprunt comme suit : « *il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise en fait par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts* »³³.

Il convient de distinguer l'emprunt interne et l'emprunt externe.

- **L'emprunt interne**

Selon DUBOIS « *on parlera d'emprunt interne quand le même phénomène se produit à l'intérieur d'une langue. Il peut y avoir emprunt interne d'un domaine à l'autre (menu a été emprunté par l'informatique à la restauration), ou par passage d'une langue scientifique à la langue commune* »³⁴.

BERKALIA définit l'emprunt interne comme suit « *c'est un emprunt fait à l'intérieure d'un système linguistique. La langue prêteuse est soit un état ancien de la langue*

³² DUBOIS.J.et al, Op.cit, P368.

³³ Ibid, P 177.

³⁴ Ibid, P178.

emprunteuse, c'est le cas par exemple pour les emprunts savants des langues romaines au latin »³⁵.

- **L'emprunt externe**

D'après DUBOIS « *est une autre façon d'envisager le phénomène d'extension de sens* »³⁶.

BERKAI.A affirmé que l'emprunt externe « *c'est un emprunt à une langue qui, à des degrés fort variables, est étrangère par rapport à la langue d'accueil* »³⁷

L'emprunt est un phénomène sociolinguistique qui consiste à emprunter des mots ou des expressions d'une langue étrangère pour les intégrer dans sa propre langue.

Selon MARIE-LOUISE MOREAU : « *un emprunt est un mot, morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunté à une autre langue, sans le traduire* »³⁸.

I. 9.1.1. Les types d'emprunt

Dans cette partie, nous étudierons les différents types d'emprunt selon KAHLOUCHE.R, et les types d'emprunt selon BOUYOUCHEF.S.

- ❖ **Les types d'emprunt selon KAHLOUCHE.R**

Selon KAHLOUCHE.R il existe quatre types d'emprunts linguistiques : l'emprunt lexical, l'emprunt de monèmes grammaticaux, l'emprunt syntaxique et l'emprunt phonologique.

- ✓ **L'emprunt lexical**

KAHLOUCHE.R explique l'emprunt lexical comme « *Le transfert d'un lexème d'une langue à une autre peut être total, on emprunte son signifiant et son signifié, ou partiel, c'est-à-dire seul signifiant ou le signifié passe dans l'autre langue* »³⁹

On comprend que l'emprunt lexical consiste en le transfert d'un terme d'une langue a une autre, prouvent être soit complet, incluant à la fois le sens et la forme du mot, soit partiel, impliquant simplement le sens ou la forme du mot dans la langue d'arrivée.

³⁵ BERKAI .A, *Lexique de la linguistique français-anglais-berbère*, Harmattan, 2007.p 35.

³⁶ DUBOIS.J.et al Op.cit., P178.

³⁷ BERKAI. A, Op.cit., p 36.

³⁸ MOREAU.M. L, Op.cit, P136

³⁹ KAHLOUCHE.R, Op.cit, P42.

Dans ce type d'emprunt on distingue :

A. L'emprunt total

D'après J.Rey-DEBOV cité par KAHLOUCHE.R l'emprunt total est « *le processus par lequel une langue L , dont le lexique est fini et déterminé dans l'instant T, acquiert un mot M2(expression et contenu)qu'elle n'avait pas et qui appartient au lexique d'une langue L2(également fini et déterminé dans l'instant T) »⁴⁰.*

L'emprunt total est le phénomène par lequel une langue, dont le lexique est fixe et déterminé à un moment donné, intègre un mot m2 tant sur le plan de l'expression que du de contenu provenant du lexique d'une autre langue l2, également figé et déterminé à ce même moment.

B. L'emprunt sémantique

Le phénomène d'emprunt sémantique se produit lorsque le sens d'un mot d'une langue source est ajouté à la signification d'un mot déjà existant dans la langue cible.

KAHLOUCHE.R affirme que l'emprunt sémantique est « *un sème d'un mot de la langue source, vient s'ajouter à la signification d'un mot existant déjà dans la langue cible »⁴¹.*

C. Le calque

J.HAMBLY, tel que cité par KAHLOUCHE .R il le définit comme étant « *la reproduction d'une structure lexical étrangère avec des éléments de la langue 1(langue cible) qui a un sens différent de celui de la somme des éléments et qui en principe, correspond au modèle »⁴².*

Le phénomène du calque linguistique se manifeste lorsqu'un mot ou une expression dans une langue est traduit directement d'une autre langue, sans tenir compte des particularités linguistiques de la langue cible. Cette approche peut entraîner des erreurs au niveau de la syntaxe, de la grammaire ou du sens, étant donné que les termes ne sont pas

⁴⁰ KAHLOUCHE.R, Op.cit P43.

⁴¹ Ibid, p P44.

⁴² Ibid, pp. 43.44.

toujours employés de la même manière dans les deux langues. De plus, elle peut introduire des néologismes qui ne sont pas naturels dans la langue cible.

D. L'emprunt de signifiant

L'emprunt de signifiant est le fait de recourir à un signifiant sans en considérer le signifié selon KAHLOUCHE.R « *Il excite cependant des 'algérianismes' construits avec des formes françaises que français ne connaît pas le cas de (ataksiyur) 'taxieur' (taxi+eur) 'chauffeur de taxi' 'Ce sont là des mots nouveaux créés au moyen d'éléments étrangers et qui n'ont pas été empruntés tels quels ; création que L.DEROY appelle les 'faux emprunts' »⁴³.*

✓ **L'emprunt monèmes grammaticaux**

L'emprunt de monèmes grammaticaux, tel que distingué par KAHLOUCHE .R, concerne « *d'une modalités en tant que concept qui n'existait pas dans la langue cible, de l'emprunt de marques de modalités, concepts déjà exprimés dans la langue réceptrice par ses moyen propres* »⁴⁴.

✓ **L'emprunt syntaxique**

KAHLOUCHE.R explique que l'emprunt syntaxique consiste à « *la fonction des unités est indiquée de trois façon : par l'autonomie syntaxique, par le biais d'une monème fonctionnel ou par l'ordre des mots dans l'énoncé .Un procédé syntaxique d'une langue peut interférer sur celui d'une autre langue peut interférer sur celui d'une autre et être adopté par cette dernière »⁴⁵.*

✓ **L'emprunt phonologique**

KAHLOUCHE.R soutient que l'emprunt phonologique se produit lorsque « *une société atteint un degré de bilinguisme diglossique généralisé, la pression de la langue dominante sur la langue dominée de vient telle qu'à un moment donné , la résistance à l'interférence de la langue cible s'affaiblit et accueille les mots de la langue source e sans les adapter, entraînent avec eux désinences et phonèmes nouveaux, qu'elle finit par adopter »⁴⁶.*

⁴³ KAHLOUCHE.R, Op.cit., pp 44.45.

⁴⁴ Ibid, pp45 .46.

⁴⁵ Ibid, P47.

⁴⁶ Ibid , P47.

❖ **Les types d'emprunt selon BOUYOUCHEF. S**

Il est possible de distinguer trois types d'emprunts linguistiques ; l'emprunt lexical, l'emprunt syntaxique et l'emprunt phonétique

✓ **L'emprunt lexical**

Selon BOUYOUCHEF.S L'emprunt lexical peut être divisé en quatre catégories différentes : l'emprunt intégral, l'emprunt hybride, le faux emprunt et le calque.

A. L'emprunt intégral

L'emprunt intégral se définit comme une forme d'emprunt conservant à la fois le sens et la structure originale du terme, avec ou sans une modification graphique minimale.

D'après BOUYOUCHEF.S « *C'est un emprunt de forme et de sens, avec ou sans une adaptation graphique minimale* »⁴⁷.

Exemples :

Lehwa, Lebraq, Leqahwa, Leεqel.....

B. L'emprunt hybride

BOUYOUCHEF.S explique l'emprunt hybride comme « *un emprunt de sens, mais dont la forme est partiellement empruntée* »⁴⁸. Ça veut dire que c'est un emprunt qui conserve le sens d'origine, mais dont la forme est partiellement empruntée

Exemple :

Taktabt, Axeddam, Afellaḥ....

C. Le faux emprunt

Selon BOUYOUCHEF.S « *Il a l'apparence d'un emprunt puisqu'il est constitué d'éléments formels empruntés, mais sans aucune unité lexicale (forme et sens) ne soit attestée dans la langue prêteuse* »⁴⁹.

⁴⁷ BOUYOUCHEF.S, *proposition d'une terminologie médicale amazighe*, Thèse de doctorat, P26.

⁴⁸ Ibid, P27.

⁴⁹ Ibid, P27.

Le faux emprunt se présente comme un emprunt car il est composé d'éléments formels empruntés, mais aucune mot ou expression avec une unité lexical claire, que ce soit au niveau de la forme ou du sens, n'est reconnu dans la langue qui prête ces éléments

Exemple :

Ataksi qui désigne un « véhicule » en kabyle et une voiture de transport commun.

D. Le calque

D'après BOUYOUCHEF. S, on peut distinguer trois catégories de calque : le calque morphologique, le calque sémantique et le calque phraséologique :

- Le calque morphologique

Le calque morphologique consiste l'intégration d'une nouvelle forme tout en préservant le sens étranger d'origine.

BOUYOUCHEF.S explique que « *c'est une nouvelle forme introduite et intégrée toute en gardent le sens étranger d'origine et souvent traduite littéralement* »⁵⁰.

Exemple :

Souris : Tayerdayt....

- Le calque sémantique

Le calque sémantique consiste à attribuer un sens étranger déjà présente dans la langue emprunteuse Selon BOUYOUCHEF.S «*Il associe un sens étranger à une forme déjà existante dans la langue emprunteuse* »⁵¹.

Exemple :

Gradué du sens de l'anglais graduat utilisé à la place de diplômé.

⁵⁰ BOUYOUCHEF.Op.cit, P28.

⁵¹ Idem, P28.

- Le calque phraséologique

BOUYOUCEF.S explique que le calque phraséologique « *C'est la traduction des syntagmes figés et des locutions* »⁵². Ils consistent à traduire les syntagmes figés et les locutions Afin de conserver leur sens et leur syntaxe spécifiques dans la langue cible.

Exemple :

Avoir les mains en or ifassen-is d ddheb.

✓ L'emprunt syntaxique

l'emprunt syntaxique fait référence au fait d'adopter la structure syntaxique d'une langue étrangère .Selon BOUYOUCEF.S « *C'est l'emprunt d'une structure syntaxique étrangère* »⁵³.

Exemple :

Yenna-d belli d ayamac.....yenna-d d ayamac.

✓ L'emprunt phonétique

L'emprunt phonétique est une forme d'empruntée intégral qui conserve la prononciation étrangère. Selon BOUYOUCEF.S « *C'est un emprunt intégral mais de prononciation étrangère* »⁵⁴.

Exemple :

Abaki « paquet » prononcer apaki.

I. 9.1.2. L'emprunt en berbère

Depuis des millénaires, la langue berbère est en contact avec les grandes langues de civilisation du bassin méditerranéen. Elle a depuis longtemps connu le phénomène des emprunts linguistique (l'emprunt arabe, français, latin, hébreu, punique), mais parmi tous ces emprunts celui de l'arabe et le plus significatif. En effet, cela est du non seulement à l'ancienneté de la présence arabe, mais aussi à l'influence religieuse et culturelle des arabes.

⁵² BOUYOUCEF.S, P28.

⁵³ Idem, P28.

⁵⁴ Idem, P28.

On trouve que HADDADOU.M.A soutient que « *le berbère connaît depuis longtemps le phénomène de l'emprunt linguistique* »⁵⁵.

a. L'emprunt arabe

D'après HADDADOU.M.A « *l'emprunt arabe se retrouve dans presque tous les domaines* »⁵⁶, parmi lesquels :

- **La religion** : ellah, rebbi...
- **La culture** : taktabt, ekteb...
- **La famille** : lwaldin, eemmi...
- **La société et la ville** : tamdint, eddula...
- **Le temps et l'espace** : lexrif,ctwa,lbhar...
- **Les objets usuels** : lmus, akursi...
- **Les termes génériques** : lewħuc...

b. L'emprunt français

La langue française a eu une très grande influence sur les parles berbères, principalement ceux d'Algérie et du Maroc, cette influence est particulièrement observée dans divers domaines. HADDADOU.M.A affirme que « *le français est sans doute celle qui a le plus influencé les parlers berbères* »⁵⁷.

Exemples :

- Science et technique : ajenyur, tilibizyu,tamacint...
- Administration : sertafika, lamiri,juj...
- Politique : lpulitik,aparti...

c. L'emprunt latin

HADDADOU.M.A explique que L'emprunt latin « *concernait non seulement des terminologies techniques, mais aussi des vocabulaires de base qui se rapportent à des notions locales* »⁵⁸.

Exemples :

- La faune : afalcu « faucon » (k) latin « Falco ».
- La végétation : gerninuc « cresson » (k) latin « crisonus ».

⁵⁵ HADDADOU.M.A, *le guide de la culture berbère.Ina-ya*, Paris.2000.P249.

⁵⁶ Ibid. , pp251.252.

⁵⁷ Ibid, P255.

⁵⁸ Ibid., P249.

d. L'emprunt hébreu

D'après HADDADOU.M.A « *peu nombreux, sont surtout attestés dans les parles marocains, traditionnellement en contact avec des populations juives* ». ⁵⁹

Exemples :

- Tateggaret « acte de vente » l'hébreu taggar « marchand » ;
- Agarlozzal « qui n'a pas de chance » composé du berbère aggar « mauvais » et de l'hébreu mozzal.

e. L'emprunt punique

selon HADDADOU.M.A « *les emprunts punique sont en revanche plus nombreux et se répartissent dans tous les parles cependant, seuls les termes portant des marques morphologiques phéniciennes (comme la forme im) peuvent être considérés comme indiscutablement empruntés* » ⁶⁰.

Exemples :

- Ayanim « roseau » : qanim .
- Azalim « oignon » : basalim.

I. 9.1.3. L'intégration des emprunts

D'après HADDADOU.M. A Les emprunts linguistiques sont intégrés sur les plans phonologique, morphologique et sémantique.

I. 9.1.3.a. L'intégration morphologique

Consiste à prendre en compte l'article défini, le nom (en incluant le genre, le nombre et l'état) ainsi que le verbe (en prenant en compte les outils grammaticaux).

❖ L'article définit

HADDADOU.M.A affirme que « *un nombre important de mots arabes sont entrés dans la langue avec leurs articles* » ⁶¹.

Exemples :

Lefraq, Leħzen

⁵⁹HADDADOU.M. A, op.cit, pp 250.251.

⁶⁰ Ibid., P251.

⁶¹Ibid., P254.

❖ **Le nom**

Un nom se compose d'une racine à laquelle sont ajoutées des marques obligatoires telles que la marque de genre, de nombre et d'état.

-Le genre

Les mots d'emprunt masculins en berbère se caractérisent par leur commencement avec les voyelles a, i, u ; tandis que les mots Féminins sont caractérisés par la marque T...t.

Selon IMARAZENE.M « *comme c'est le cas pour de nombreuses langue, le berbère oppose deux genres uniquement : le masculin et le féminin* »⁶².

Exemples : Amkan, Taxtemt.

-Le nombre

Les mots empruntés à la langue berbère adoptent la marque du pluriel (I...en /an) pour le genre masculin et (Ti...in) pour le genre féminin, lorsque les emprunts ne sont pas intégrés ils conservent leur marque de pluriel d'origine.

Exemples :

- AbandiIbandiyen
- Taktabt.....Tektabin

-L'état

Un nom d'emprunt en langue berbère peut se présenter sous deux formes l'état libre et l'état d'annexion.

D'après IMARAZENE.M « *le nom est dit à l'état d'annexion marqué lorsqu'il subit des changements dans sa partie initiale : des modifications dans sa voyelle initiale et/ou préfixation d'une semi-voyelle* »⁶³.

Exemple : aħnin.....uħnin

IMARAZENE.M explique que « *on dit d'un nom qu'il est à l'état libre quand il apparaît sous la forme qu'il prend habituellement lorsqu'il est hors syntagme* »⁶⁴.

⁶² IMARAZENE M, *Manuel de syntaxe berbère. Haut-commissariat de l'Amazighité*. 2007.p11.

⁶³ Ibid, p28.

⁶⁴ IMARAZENE.M, Op.cit, p28.

❖ **Le verbe**

Selon HADDADOU.M. A « *Les verbes sont, en règle générale, assez bien assimilés et reçoivent tous les désinences du verbe berbère. Ils s'intègrent, selon leur forme, dans les type de conjugaison en usage dans les parlers* »⁶⁵

EN berbère, le verbe est toujours constitué d'une racine lexicale, à laquelle est ajoutée une marque aspectuelle et un indice de personne, le verbe d'emprunt conserve les modalités c'est-à-dire l'indice de personne, le monème aspectuel et le monème d'orientation spatial.

Exemples :

- Truḥ (T) indice de personne ;
- Ad yeruḥ (ad) monème aspectual;
- Iruḥ-d (d) monème d'orientation spatial.

❖ **Les outils grammaticaux**

Il existe de nombreux outils grammaticaux qui ont été empruntés à la langue berbère. on trouve que HADDADOU.M.A donné les exemples suivants « *eelaxater, axater* »⁶⁶.

I. 9.1.3.b. L'intégration sémantique

HADDADOU.M.A expliqué que « *Les termes monosémiques empruntés avec leurs acceptions originales sont rares, une fois intégré dans la langue les mots acquièrent une grande disponibilité sémantique, il connaît les mêmes phénomènes d'évolution que les mots berbères et parfois s'éloignent sensiblement de leurs étymons* »⁶⁷.

Lorsqu'un mot est emprunté en berbère, il peut avoir un sens différent par rapport à la langue d'origine de cet emprunt. De plus, ce mot peut également avoir un sens unique en berbère, alors qu'il peut avoir plusieurs sens dans la langue d'origine.

Exemples :

Le mot « ccix » a une signification différente en arabe et en kabyle. En arabe, il désigne un vieil homme tandis qu'en kabyle, il fait référence à un enseignant. Cela montre comment la même expression peut avoir des significations différentes selon la langue et la culture dans laquelle elle est utilisée.

⁶⁵ HADDADOU.M. A, Op.cit, P254

⁶⁶ Ibid, p252.

⁶⁷ Ibid, p 254.

I. 9.1.3.c. L'intégration phonologique

Selon HADDADOU.M. A « *l'extension du bilinguisme et l'influence des médias ont imposé une prononciation plus ou moins correcte des vocables arabes. Les pharyngales arabes /ħ/ /ε/ sont conservées ainsi que la sifflante emphatique /ʕ/ autrefois remplacée par son équivalente berbère chuitante /z/* »⁶⁸.

Exemple :

Salla :Zzal

L'intégration phonologique en berbère concerne principalement le niveau des consonnes, qui se fait par l'introduction de nouvelles articulation, et au niveau des voyelles, par la réduction des emprunts étranger à des sens phonétique propres à la langue.

Exemple :

Dentiste → Aduntist

I. 9.1.4. Marques d'emprunt

Selon IMARAZENE.M On distingue trois marque d'emprunt : les emprunts non berbérisé, les emprunts partiellement berbérisé et les emprunts complètement berbérisé.

I. 9.1.4.a. Les emprunts non berbérisé

Un emprunt non berbérisé est un emprunt qui a préservé sa structure originale sans subir de modification morphologiques ou phonétique lors de son intégration dans la langue berbère.

IMARAZENE.M affirme que « *Ce type d'emprunt a gardé sa structure telle qu'elle est dans la langue d'origine et n'a subi aucune influence morphologique ni même phonétique, en passant vers la langue berbère. Cette catégorie d'emprunts, née d'une nouvelle tendance chez les jeunes locuteurs en particulier qui usent beaucoup de l'interférence linguistique et du code-mixing, est d'un usage limité puisqu'elle ne concerne que certaines catégories d'« intellectuels» et dans des situations particulières : Télévision, cinéma Journal.* »⁶⁹

⁶⁸ HADDADOU.M. A, Op.cit, P254.

⁶⁹ IMARAZENE M, Op.cit, P32.

I. 9.1.4.b. Les emprunts partiellement berbérisé

IMARAZENE.M Explique que les emprunt partiellement berbérisé« *Ce sont ceux qui ont subi l'influence du berbère sur le plan phonétique et qui ont gardé la morphologie qu'ils affichaient dans leurs langues d'origines* »⁷⁰.

Exemples :

Lqahwa , Laeqel

Cela signifie que les emprunts partiellement berbérisé sont des emprunts ayant subi une influence phonétique du berbère tout en conservant leur structure morphologique d'origine.

I. 9.1.4.c. Les emprunts complètement berbérisé

Selon IMARAZENE.M « *Ce sont ceux qui ont été complètement intégré sur différents plans (phonétique et morphologique) et qui n'affichent pas de différences ni de spécificités comparés aux mots d'origine berbère* »⁷¹.

Exemples

- Akamyun ;
- Taḥanut.

Il est entendu que les emprunt complètement berbérisés sont ceux qui ont été entièrement intégrés aux différents plans phonétiques ou morphologiques, tels que l'exemple de Tabalitz.

I. 9.2. L'interférence

Selon DUBOIS « *on dit qu'il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible. A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B* »⁷².

Le terme interférence désigne le phénomène qui se produit lorsqu'une personne bilingue utilise des éléments de sa langue maternelle dans une autre langue, appelées cible.

M.L MOREAU affirme que « *l'interférence se manifeste surtout chez des locuteurs qui ont une connaissance limitée de la langue et elle prend de moindres proposition à mesure que*

⁷⁰ IMARAZENE. M, Op.cit , P31.

⁷¹Ibid, p31.

⁷² DUBOIS.J.et al Op.cit, P252.

le bilinguisme s'équilibre »⁷³.

I. 9.3. L'alternance codique (code switching)

L'alternance codique, également appelée code switching, désigne le fait de passer d'une langue à une autre cours d'une même phrase. Cette pratique est souvent observée chez les locuteurs bilingues ou multilingues qui utilisent différents langages en fonction du contexte, de l'interlocuteur ou de leur propre confort linguistique, l'alternance codique permet ainsi une communication plus fluide et plus riche en nuances pour ceux qui la maîtrisent.

D'après J.J.GUMPERZ, tel que cité par MOREAU, il a défini l'alternance codique comme étant « *la juxtaposition, à l'intérieur d'une même échange verbal, de passage ou le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents* »⁷⁴.

HAMERS et BLANC expliquent l'alternance de code de la manière suivants «*dans l'alternance de codes deux codes (ou plusieurs) sont présents dans le discours, des segments de discours dans une langue alternant avec des segments de discours dans une ou plusieurs autres langue* »⁷⁵.

L'alternance codique est un phénomène linguistique qui se produit lorsque le locuteur utilise plus d'une langue ou cours d'une même conversation, chaque langue ayant ses propres règles grammaticales et lexicales.

I. 9.3.1. Les types d'alternances

MOREAU.M.L distingue trois types d'alternances codique : l'alternance intra phrastique, inter phrastique et extra phrastique :

A. L'alternance inter phrastique

Selon MOREAU.M.L L'alternance inter phrastique «*dite aussi phrastique, est une alternance de langues au niveau d'unités plus langues, de phrases ou de fragments de discours, dans les productions d'un locuteur ou dans les prises de parole entre interlocuteurs* »⁷⁶.

L'alternance inter phrastique se réfère à l'utilisation alternative d'unités de discours plus longues, telles que des phrases ou des fragments, tant dans les productions d'un même locuteur que dans les échanges entre interlocuteurs.

⁷³ MOREAU.M. L ,Op.Cit, P178.

⁷⁴ Ibid, P32.

⁷⁵ HAMERS J.F et BLANC. M, *bilinguisme et bilinguisme*. Ed, Pierre Mardaga, Belgique, 1983, P200.

⁷⁶ MOREAU.M. L, Op.cit, P33.

B. L'alternance intra phrastique

D'après MOREAU.M.L l'alternance intra phrastique « *Elle est dite intra phrastique, lorsque des structures syntaxique appartenant à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase, c'est –à-dire lorsque les éléments caractéristiques des langues en cause sont utilisés dans un rapport syntaxique très étroit, du type thème commentaire, nom complément, verbe complément...* »⁷⁷.

L'alternance intra phrastique est définie par la présence de deux structures syntaxique distinctes de deux langues différentes au sien d'une même phrase. Cela implique un changement de langue à l'intérieur d'une seule et même phrase.

C. L'alternance extra phrastique

Selon MOREAU.M.L l'alternance extra phrastique c'est « *lorsque les segments alternés sont des expressions idiomatiques, des proverbes* »⁷⁸.

L'alternance extra phrastique se réfère à l'utilisation d'expressions idiomatiques, il s'agit d'employer de petites unités linguistique sans les intégrer complètement dans les unités d'autre langue, n'exigeant qu'une connaissance minimale de la seconde langue. Le but est de donner du rythme au discours. Dans la communauté kabyle, les expressions idiomatique les plus couramment utilisées incluent incallah ,hmdlh ,wellah...

I. 9.4. Le mélange des codes (code mixing)

Il est généralement admis que le code-mixing est fréquemment employé par les spécialistes du langage afin de désigner toute forme d'interaction entre deux langues ou plus dans un cadre de contact linguistique.

Selon MOREAU.M.L le mélange des codes « *est généralement employée par les linguistes dans un sens très large pour désigner tout type d'interaction entre deux ou plusieurs codes linguistique différents dans une situation de contact des langues* »⁷⁹.

Le mélange des codes se produit lorsque des éléments de deux ou plusieurs langues sont utilisés de manière étroite dans un contexte syntaxique.

⁷⁷ MOREAU.M. L, Op.cit P32.

⁷⁸ Ibid, p33.

⁷⁹ Ibid, P207.

II. Néologie et néologisme

La néologie et le processus de création de nouveaux mots ou de nouvelles expressions dans une langue donnée, un néologisme est un mot nouveau ou une expression nouvelle qui a été introduit dans une langue à un moment donné, les néologismes peuvent être créés pour diverses raisons, comme combler des lacunes dans le vocabulaire , exprimer de nouvelles idées ou concepts, ou simplement pour innover et enrichir la langue .Ce processus de création de néologisme est important car il permet à une langue de rester dynamique et de s'adapter aux changements de la société .

Le dictionnaire de linguistique définit la néologie comme : « *le processus de formation de nouvelles unités lexicales* »⁸⁰.

Le néologisme est défini par J.DUBOIS comme « *une unité lexical (nouveau signifiant ou nouveau rapport signifiant-signifié) fonctionnant dans un modèle de communication déterminé, et qui n'était pas réalisée antérieurement* »⁸¹.

II .1. Les types de la néologie

Il convient de distinguer trois types de néologie, néologie de forme, néologie de sens et néologie par emprunt.

II .1.1. Néologie de forme

La néologie de forme consiste à créer de nouvelles unités linguistiques en inventant de nouveaux mots ou en modifiant la structure des mots existants.

Selon J. Dubois la néologie de forme « *consiste à fabriquer pour ce faire de nouvelles unités* »⁸².

ACHAB.R affirme que la néologie de forme « *consiste à produire de nouveaux signes linguistiques par le simple jeu de la combinatoire des phonèmes spécifiques à la langue* »⁸³

D'après AZIRI.B la néologie de forme « *Ce sont les mots dont le signifiant n'est pas attesté dans la langue, ils sont soit formés par dérivation, composition ou troncation (chute de*

⁸⁰ DUBOIS.J.et al Op.cit, P322.

⁸¹ Idem, P322.

⁸²Idem, P322.

⁸³ ACHAB.R, Op.cit., p318.

fragments syllabiques ou de phonèmes), soit empruntés à une langue étrangère (ou à un autre dialecte berbère, en ce qui nous concerne) »⁸⁴.

Dans cette forme de néologie, on identifie.

A. La création ex nihilo

Désigne parfois le fait de créer un nouveau mot sans qu'il soit directement lié à un mot existant, c'est le cas par exemple du mot internet qui a été inventé sans être dérivé d'un mot préexistant.

BERKAI.A affirme que « *Est une combinaison inédite et arbitraire de sons conforme aux contraintes morpho-phonologique d'une structure linguistique. Ce procédé est très peu utilisé dans la néologie, et son caractère arbitraire fait que certains linguistes lui opposent une fin de non-recevoir* »⁸⁵.

B. La dérivation

La dérivation est un processus linguistique qui consiste à créer de nouveaux mots en ajoutant des affixes (préfixe, suffixe, infixes) à un radical déjà existant. Elle permet ainsi de former de nouveaux termes en enrichissant le vocabulaire d'une langue donnée.

Dubois Définit la dérivation comme « *le processus de formation des unités lexicales* »⁸⁶.

Parmi les divers types de dérivation, il convient de distinguer : la dérivation grammaticale et la dérivation expressive (de manière).

❖ La dérivation grammaticale

Selon CHAKER.S « *Elle appartient à la grammaire, constitue un paradigme fermé et très restreint, sont bien attestées en synchronie, sont d'une productivité élevée* »⁸⁷.

La dérivation grammaticale, parfois appelée dérivation orientée, est une partie du système grammatical dans lequel il y a un nombre limité d'affixes. Dans ce type de dérivation, le lien entre l'affixe et la base lexicale est facilement reconnaissable pour le locuteur. Même s'ils sont peu nombreux, les affixes peuvent être réutilisés avec n'importe quelle base, y compris celle qui sont empruntées.

⁸⁴ AZIRI.B, *Néologismes et calques dans les médias amazighs, Origines, formation et emploi. Confusion paronymiques, homonymiques et polysémiques*, HCA, 2009.p53.

⁸⁵ BERKAI .A, Op.cit. p 23.

⁸⁶ DUBOIS.J.et al, Op.cit ,136.

⁸⁷ CHAKER.S, « *Dérivation de manière en berbère kabyle* » In, G.L.E.C.S Tome XVII, 1973. P81.

D'après BERKAL.A la dérivation grammaticale « *consiste à combiner des morphèmes grammaticaux, en nombre très réduit et en liste fermée, avec des lexèmes* »⁸⁸.

❖ La dérivation de Manière (expressive)

La dérivation de manière, également connu sous le nom de dérivation expressive, désigne une forme de dérivation caractérisé par un inventaire ouvert d'affixe qui permettant de créer de nouveaux mots de façon distante de la dérivation par orientation. Malgré la diversité des affixes disponibles, ceux-ci ne sont pas toujours accessibles pour la formation de nouveaux termes.

Selon BERKAL.A « *les morphèmes de dérivation expressive sont très peu productifs et relèvent pour la plupart de la diachronie, à l'exception de rares morphèmes comme le diminutif* »⁸⁹.

C. La composition

D'après BOUYOUCHEF.S « *La composition est définie comme l'association de monèmes lexicaux pour former un syntème qui fonctionne comme un mot simple* »⁹⁰.

Selon BERKAL.A « *elle consiste à crée une nouvelle unité lexicale par combinaison de deux lexèmes au plus* »⁹¹.

On distingue plusieurs types de composition.

❖ La composition par juxtaposition

BOUYOUCHEF.S explique que La composition par juxtaposition « *C'est la juxtaposition de deux lexies pour former une unité lexicale* »⁹².

Par exemple, le mot portefeuille Ets composé des termes porter et feuille. De même, le mot kabyle magritij « *tournesol* » est composé des mots magr (qui signifié rencontrer) et itij « *qui signifie soleil* ».

❖ Les synapsies

Selon BOUYOUCHEF.S « *Les lexies sont jointes par des connecteurs : préposition et*

⁸⁸ BERKAL.A Op.cit, p 38.

⁸⁹ Ibid, p42.

⁹⁰ BOUYOUCHEF. S, Op.cit, p 21.

⁹¹ BERKAL.A, Op.cit, p47.

⁹² BOUYOUCHEF.S, Op.cit, p21.

autres »⁹³.

Par exemple, le terme pomme de terre. Tazeqa n tmeysiwin pour salle des fetes, en combinant tazeqa pour salle et tmeysiwin pour fetes

❖ Composés hybrides

BOUYOUCHEF.S explique que « *Les composés hybrides se composent de deux éléments appartenant à deux langues différentes* »⁹⁴.

Par exemple, Tili-zri pour télévision, issu de « tili » signifiant télé et de « zri » pour voir.

❖ Les mots valises

Les mots valises tels qu'expliquent par BOUYOUCHEF.S « *sont constitués du début du premier composant et de la fin du second. Exemple : alicament= aliment + médicament, qui désigne les produits alimentaires qui prétendent à améliorer la santé d'un individu, hélicoptère = aéroport pour hélicoptère* »⁹⁵.

II.1.2. La néologie de sens

Selon DUBOIS la néologie de sens « *consiste à employer un signifiant existant déjà dans la langue considérée en lui conférant un contenu qu'il n'avait pas jusqu'alors que ce contenu soit conceptuellement nouveau ou qu'il ait été jusque-là exprimé par un autre signifiant* »⁹⁶.

AZIRI.B explique que La néologie de sens consiste « *consiste dans l'association d'un sens nouveau à une unité lexicale déjà constituée* »⁹⁷.

BERKAI.A affirme que « *La création sémantique consiste à établir ici un rapport entre une notion nouvelle et une dénomination déjà existante ce qui donne un nouveau terme* »⁹⁸.

Il est également mentionné par ACHAB.R que « *Par opposition à la néologie phonologique, La néologie sémantique peut se définir par l'apparition d'une signification*

⁹³BOUYOUCHEF.S, Op.cit, p21.

⁹⁴ Idem, p21.

⁹⁵ Idem, p21.

⁹⁶ DUBOIS.J.et al, Op.cit, P322.

⁹⁷ AZIRI.B, Op.cit, P 55.

⁹⁸ BERKAI. A, Op.cit, p28.

nouvelle dans le cadre d'un même segment phonologique (...) toute création sémantique de caractère lexical se traduit par une nouvelle union entre un signifiant et un signifié »⁹⁹

Exemples :

- Azru, qui signifie pierre, cailloux a subi une extension sémantique pour exprimer « la pile » ;
- Adebzi, qui signifiait assiette, a quant à lui, le sème nouveau de « disque ».

Dans cette forme de néologie, on identifie

➤ La métaphore

La métaphore est une figure de style qui consiste à attribuer à un mot un sens différent en se basant sur une comparaison implicite. C'est un mécanisme de trop qui repose sur la ressemblance entre deux éléments pour créer un effet poétique ou expressif.

Selon DUBOIS « *La métaphore est une figure de rhétorique qui consiste dans l'emploi d'un mot concret pour exprimer une notion abstraite* »¹⁰⁰.

ACHAB.R affirme que « *La métaphore définit le changement par l'application du nom spécifique d'une chose à une autre en vertu d'un caractère commun qui permet de les évoquer l'une par l'autre* »¹⁰¹.

Exemples

- Aqecic-agi d izem. « Il est courageux ».
- Taqcict-agi d tasedda. « Elle est belle ».

➤ La métonymie

DUBOIS définit la métonymie comme suit « *La métonymie est une figure de rhétorique consistant à désigner un objet ou une notion par un terme autre que celui qu'il faudrait, les deux termes ou notions étant liés par une relation de cause à effet, par une relation de matière à objet ou de contenant à contenu* »¹⁰².

La métonymie se distingue de la métaphore par le fait qu'elle ne remplace pas un mot par un autre en raison d'une ressemblance, mais en raison de rapports constants et nécessaires entre les objets en question. Contrairement à la métaphore, la métonymie repose sur des

⁹⁹ ACHAB.R Op.cit. pp 321.322.

¹⁰⁰ DUBOIS.J.et al, Op.cit, p301.

¹⁰¹ ACHAB.R, Op.cit., p328.

¹⁰² DUBOIS.J.et al, Op.cit, p302.

relations référentielles et est une figure de style qui consiste à nommer un objet en raison d'une proximité entre les deux.

Exemples

- Tselim yef uxxam.....le contenant pour le contenu.
- Ixdem tameyra taddart akk tečča.....le contenant pour le contenu.
- Yekkat uzzal.....la matière pour l'objet.
- Yečča adebsi n lmakla.
- Swiy afenğal n lqahwa.

➤ La synecdoque

La synecdoque est une figure de style qui entretient une relation logique avec la métonymie. En effet, elle établit un lien de dépendance rationnelle entre les sens des mots. La synecdoque consiste à utiliser le nom d'un objet pour désigner un autre objet dont il constitue la totalité ou une partie. En résumé, tandis que la métonymie remplace un nom par un autre, la synecdoque utilise le tout pour désigner la partie, ou la partie pour désigner le tout.

DUBOIS affirme que « *La synecdoque est une variété de la métonymie qui consiste à assigner à un mot un contenu plus étendu que son contenu ordinaire* »¹⁰³.

Exemples

- Yezla sin yixfawen.....sin wakraren (le parti pour le tout);
- Iđleb afus-s i bab-as.....iđleb taqcict (la partie pour le tout);
- Yeswa lqahwa.....(la tout pour la partie);
- Wet iccer-ik.....(la partie pour le moins);
- Yessasay-d ayrum-is.....(la parti pour le tout).

II.1.3. La néologie par emprunt

La néologie par emprunt consiste à créer de nouveaux mots en utilisant des termes provenant d'une langue étrangère. Cette méthode vise à enrichir le vocabulaire d'une langue en introduisant des mots étrangers qui désignent des idées ou des phénomènes nouveaux.

BERKALA définit la néologie par emprunt comme suit « *Est un procédé qui consiste en un transfert d'un signe linguistique entier ou d'une partie de ce signe d'une langue dans*

¹⁰³ DUBOIS.J.et al, Op.cit, P464.

une autre langue »¹⁰⁴.

La néologie par emprunt se définit comme l'insertion dans une langue d'un terme ou d'une expression d'origine étrangère. Cette pratique revient à transposer un élément linguistique, qu'il soit intégral ou partiel, d'une langue à une autre.

II.2. La grammaire berbère (Tajerrumt n tmaziyt)

D'après ACHAB.R « *Les néologismes de Tajerrumt concernent évidemment la grammaire dont ils traduisent les notions les plus classiques : le verbe(amyag), le nom(isem), le sujet(ameggay), le complément (asemmad), la conjonction (tasyunt), la préposition (tanzejt), l'adverbe (amernu), le pronom (amqim), la phrase(tawinest)...etc »¹⁰⁵.*

On comprend que Tajerrumt propose une analyse traditionnelle des structures grammaticales de la langue en abordant successivement la phonétique, le nom, le pronom, les catégories grammaticales et le verbe.

II .3. L'académie berbère

Selon ACHAB.R « *L'Académie berbère a été établie à Paris en 1967 sous forme associative, par un groupe de militants kabyle. Son objectif était de défendre et de promouvoir la langue, la culture et l'identité berbère»¹⁰⁶.*

L'Académie berbère a pour objectif essentiel de défendre et de promouvoir la langue, la culture et l'identité berbères. Elle œuvre à la valorisation des richesses linguistiques et culturelles des populations berbères, en encourageant la recherche, l'éducation et la diffusion des savoirs.

Conclusion

Dans cette partie, nous avons présenté des définitions accompagnées d'exemples afin de faciliter la compréhension de notre recherche.

¹⁰⁴ BERKAI.A, Op.cit, p 34.

¹⁰⁵ ACHAB.R, Op.cit, P105.

¹⁰⁶ Ibid. PP 87.88.

Chapitre II :
Analyse du corpus

Introduction

Dans ce deuxième chapitre, nous commencerons par présenter les thèmes abordés dans les chansons sélectionnées. Ensuite, nous analyserons ces chansons afin de mettre en lumière les emprunts linguistiques, les alternances de codes et les néologismes présents. Nous fournirons également des explications détaillées pour chaque élément mentionné.

1. Les thèmes des chansons sélectionnées

Dans le cadre de notre recherche, nous avons sélectionné quatre chansons de différentes périodes : deux chansons anciennes, l'une intitulée « Ikfa Laman » sortie dans les années 1950 et l'autre intitulée « La Carte de Résidence » sortie en 1979. Nous avons également choisi une chanson de la période intermédiaire intitulée « Ma Tḥzened » sortie en 1986, ainsi qu'une chanson moderne intitulée « Aḥarag » sortie en 2020.

Dans la première chanson choisie de Slimane Azem, intitulée « ikfa laman » et sortie dans les années 1950, le chanteur aborde le thème du manque de confiance au sein des relations amicales et familiales, où chacun semble poursuivre ses propres intérêts.

Pour la deuxième chanson choisie intitulée « La carte de Résidence », Slimane Azem interprète ce titre en duo avec l'humoriste et chanteur Cheikh Noureddine. Cette chanson, créée à la fin des années 1970, dénonce les conditions difficiles d'obtention des papiers administratifs. En alternant entre le français et le kabyle, Slimane Azem cherche à sensibiliser le plus grand nombre de migrants à l'absurdité du système et à montrer les obstacles rencontrés pour s'installer en France.

La troisième chanson choisie de Kheloui Lounes, intitulée « Ma tḥzened » et sortie en 1986, aborde le thème de l'amour et de la séparation. L'auteure chante dans cette chanson une histoire d'amour entre deux amoureux qui s'aiment profondément mais qui sont physiquement éloignés l'un de l'autre. Ils sont séparés malgré leur amour. Les paroles de cette chanson sont écrites en kabyle.

Et pour la quatrième chanson « aḥarag » qui sortira en 2020, le chanteur Samir Sadaoui aborde l'histoire d'un jeune kabyle vivant en France, souffrant de l'exil et du chômage, et dépourvu de carte de séjour. Il était amoureux et entretenait une relation avec une jeune fille française, mais lorsqu'elle découvre qu'il n'avait pas de carte de séjour, elle décide de rompre avec lui. Les paroles de cette chanson sont écrites en kabyle et en français.

2. L'analyse de corpus

Dans cette partie de notre étude, nous allons examiner en détail notre corpus, en portant une attention particulière à l'utilisation des phénomènes linguistique et à la création de néologismes dans les quatre chansons sélectionnées.

2.1. L'emprunt linguistique

Nous avons analysé notre corpus afin d'identifier les emprunts linguistique présente dans les quatre chansons.

2.1.1. L'emprunt linguistique dans la chanson kabyle ancienne de siliman azem « ikfa laman »

L'emprunt	La langue d'emprunt d'origine.	L'explication
Laman	Arabe	Il s'agit d'un nom. C'est un emprunt provenant de la langue arabe. C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : La troncation de « ل ». (Emprunt partiellement berbérisé).
Niyya	Arabe	Il s'agit d'un nom. C'est un emprunt provenant de la langue arabe. C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration). (Emprunt partiellement berbérisé).
Leyder	Arabe	Il s'agit d'un nom. C'est un emprunt provenant de la langue arabe. C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration). (Emprunt partiellement berbérisé).

Nnker	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Leḥbab	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Sseḥ	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Zzman	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Yefdeḥ	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>L'ajout de l'indice de personne « y ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
lekdeb	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p>

		<p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Aḥbib	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>L'ajout de préfixation de la voyelle initiale « a » qui est une caractéristique des noms berbères.</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Ssbeḥ	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
yeqleb	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>L'ajout de l'indice de personne « y ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Tejreh	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>L'ajout de l'indice de personne « t ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Nesstaejeb	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p>

		<p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>L'ajout de l'indice de personne « n ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Lğahel	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Kulleci	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom composé.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>La troncation de « ε ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Ibeddel	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>L'ajout de l'indice de personne « i ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Yexleđ	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>« ط » devient « đ ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Lheq	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p>

		<p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Lbaţel	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Yeħsel	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>L'ajout de l'indice de personne « y ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Lxir	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Ccer	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
lemtel	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été</p>

		directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration). (Emprunt partiellement berbérisé).
Tḥabbeḍ	Arabe	Il s'agit d'un verbe. C'est un emprunt provenant de la langue arabe. C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : L'ajout de l'indice de personne « t.....ḍ ». (Emprunt partiellement berbérisé).
Yehqer	Arabe	Il s'agit d'un verbe. C'est un emprunt provenant de la langue arabe. C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : L'ajout de l'indice de personne « y ». (Emprunt partiellement berbérisé).
Rebbay	Arabe	Il s'agit d'un verbe. C'est un emprunt provenant de la langue arabe. C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : L'ajout de l'indice de personne « y ». (Emprunt partiellement berbérisé).
Lmecmac	Arabe	Il s'agit d'un nom. C'est un emprunt provenant de la langue arabe. C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration). (Emprunt partiellement berbérisé).
Lxux	Arabe	Il s'agit d'un nom. C'est un emprunt provenant de la langue arabe. C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié

		(aucune intégration). (Emprunt partiellement berbérisé).
Yecab	Arabe	Il s'agit d'un verbe. C'est un emprunt provenant de la langue arabe. C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : L'ajout de l'indice de personne « y ». (Emprunt partiellement berbérisé).
Iruh	Arabe	Il s'agit d'un verbe. C'est un emprunt provenant de la langue arabe. C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : L'ajout de l'indice de personne « i ». (Emprunt partiellement berbérisé).
Yaedawen	Arabe	Il s'agit d'un verbe. C'est un emprunt provenant de la langue arabe. C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : L'ajout de la marque de pluriel « Y.....en ». (Emprunt partiellement berbérisé).
Kemmley	Arabe	Il s'agit d'un verbe. C'est un emprunt provenant de la langue arabe. C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : L'ajout de l'indice de personne « y ». (Emprunt partiellement berbérisé).
Lğib	Arabe	Il s'agit d'un nom. C'est un emprunt provenant de la langue arabe. C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).

		(Emprunt partiellement berbérisé).
Hessbeyt	Arabe	Il s'agit d'un verbe. C'est un emprunt provenant de la langue arabe. C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : L'ajout de l'indice de personne « γ ». (Emprunt partiellement berbérisé).
Weħbib	Arabe	Il s'agit d'un nom. C'est un emprunt provenant de la langue arabe. C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : L'ajout de la marque d'état d'annexion « w ». (Emprunt partiellement berbérisé.)
Xedmay	Arabe	Il s'agit d'un verbe. C'est un emprunt provenant de la langue arabe. C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : L'ajout de l'indice de personne « γ ». (Emprunt partiellement berbérisé).

Remarque : Nous avons noté que la majorité des emprunts dans cette chanson proviennent de l'arabe. Ils ont été intégrés dans la langue berbère avec des modifications morphologiques, comme l'ajout d'un indice de personne et la préfixation de la voyelle initiale "a"...

2.1.2. L'emprunt linguistique dans la chanson kabyle ancienne de Sliman

Azem « carte de résidence »

l'emprunt	La langue d'emprunt d'origine	L'explication
Ruħ	Arabe	Il s'agit d'un verbe. C'est un emprunt provenant de la langue arabe.

		<p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Henni	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Lumur	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : la troncation de «^ل ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Kul	Arabe	<p>Il s'agit d'un monème grammatical.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Lxeddma	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
ywaeren	Arabe	<p>Il s'agit d'un participe passé.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride intégré dans la langue</p>

		berbère avec une intégration morphologique : L'ajout de la marque du participe passé (y.....en) (Emprunt partiellement berbérisé).
Imigri	Français	Il s'agit d'un nom. C'est un emprunt provenant de la langue française. C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : La voyelle « é » devient « i ». (Emprunt partiellement berbérisé).
Itettqabalen	Arabe	Il s'agit d'un participe passé. C'est un emprunt provenant de la langue arabe. C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : L'ajout de la marque de participe passé (i.....en). L'ajout de la marque de l'aoriste intensif « tt ». (Emprunt partiellement berbérisé).
Suma	Arabe dialectale	Il s'agit d'un nom C'est un emprunt provenant de l'arabe dialectale C'est un emprunt lexical intégral c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration). (Emprunt partiellement berbérisé).
Arxisen	Arabe	Il s'agit d'un nom. C'est un emprunt provenant de la langue arabe. C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : L'ajout de préfixation de la voyelle initiale (a) qui est une caractéristique des noms berbères. (Emprunt partiellement berbérisé).
Nsebar	Arabe	Il s'agit d'un verbe. C'est un emprunt provenant de la langue arabe.

		<p>C'est un emprunt lexical intégral c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Aezizen	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>L'ajout de préfixation de la voyelle initiale (a) qui est une caractéristique des noms berbères.</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Leemer	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Ilzem	arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>L'ajout de préfixation de la voyelle initiale (i).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Nsafer	Arabe	<p>Il s'agit d'un un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Nruh-d	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p>

		<p>C'est un emprunt lexical hybride intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>l'ajout de l'indice de personne (n),</p> <p>l'ajout de monème (d).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Nexdem	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Aruh	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>L'ajout de préfixation de la voyelle initiale (a) qui est une caractéristique des noms berbères.</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Ad nruh	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>L'ajout de la marque de l'aoriste simple « ad »,</p> <p>L'ajout de l'indice de personne « n ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Truḥed	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>L'ajoute de l'indice de personne « t.....ḍ ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>

Mkul	Arabe	<p>Il s'agit d'un monème grammatical.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>L'ajout de préfixe « m ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Rebbi	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Aḥnin	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>L'ajout de préfixation de la voyelle initiale (a) qui est une caractéristique des noms berbères.</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Yettfariğ	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Iḍemn-ay	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>L'ajout de l'indice de personne « i ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>

Amɛic	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>L'ajout de préfixation de la voyelle initiale (a) qui est une caractéristique des noms berbères.</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
-------	-------	--

Remarque : Nous avons remarqué que la majorité des emprunts de cette chanson proviennent de la langue arabe et française qu'ils ont subi des modifications pour s'intégrer dans la langue berbère, Exemple : **arxisen, aɛzizen, imigri...**

**2.1.3. L'emprunt linguistique dans la chanson kabyle médiévale de Kheloui
Lounes « ma tɛzned »**

L'emprunt	La langue d'emprunt d'origine	L'explication
Tɛzned	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>L'ajout de l'indice de personne « t....ɖ ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Aktar	Arabe	<p>Ils'agit d'un verbe.</p> <p>c'est un emprunt provenant de la langue arabe arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Lemɥiba	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral c'est-à-dire qu'il a été</p>

		directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration). (Emprunt partiellement berbérisé).
Şura	Arabe	Il s'agit d'un nom. C'est un emprunt provenant de la langue arabe. C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration). (Emprunt partiellement berbérisé).
tettnađar	Arabe	Il s'agit d'un verbe. C'est un emprunt provenant de la langue arabe. C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : l'ajout de la marque de l'aoriste intensif « tt ». L'ajout de l'indice de personne « t ». (Emprunt partiellement berbérisé).
Tebya	Arabe dialectale	Il s'agit d'un verbe. C'est un emprunt provenant de l'arabe dialectale. C'est un emprunt lexical hybride intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : « ې » devient « a ». (Emprunt partiellement berbérisé).
Tetlef	Arabe	Il s'agit d'un verbe. C'est un emprunt provenant de la langue arabe. C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration). (Emprunt partiellement berbérisé).
Leeqel	Arabe	Il s'agit d'un nom. C'est un emprunt provenant de la langue arabe. C'est un emprunt lexical intégral c'est-à-dire qu'il a été

		directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration). (Emprunt partiellement berbérisé).
Xaqey	Arabe	Il s'agit d'un verbe. C'est un emprunt provenant de la langue arabe. C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : l'ajout de l'indice de personne « γ ». (Emprunt partiellement berbérisé).
Byiy	Arabe dialectale	Il s'agit d'un verbe. C'est un emprunt provenant de l'arabe dialectale. C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : l'ajout de l'indice de personne « γ ». (Emprunt partiellement berbérisé).
Lehlak	Arabe	Il s'agit d'un nom. C'est un emprunt provenant de la langue arabe. C'est un emprunt sémantique, intégré dans la langue berbère avec une intégration sémantique : Le mot a un sens de mort, mais il a pris d'autres significations dans la langue berbère notamment, celle de la maladie. (Emprunt partiellement berbérisé).
Lukan	Arabe	Il s'agit d'un monème grammatical. C'est un emprunt provenant de la langue arabe. C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration). (Emprunt partiellement berbérisé).
Ad ruhey	Arabe	Il s'agit d'un verbe. C'est un emprunt provenant de la langue arabe.

		<p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>L'ajout de la marque de l'aoriste simple « ad », et l'ajout de l'indice de personne « γ ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Ad mtey	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>l'ajout de la marque de l'aoriste simple « ad »,</p> <p>l'ajout de l'indice de personne « γ ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Byant	Arabe dialectale	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de l'arabe dialectal.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>l'ajout de l'indice de personne « nt ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Ad jerħent	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>l'ajout de la marque de l'aoriste simple « ad », et l'ajout de l'indice de personne «nt ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Ṭtir	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>

Lexbar	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbèrisé).</p>
D-ḥekku	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>L'ajout de monème « d »</p> <p>La consonne « ﻱ » devient « u ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbèrisé).</p>
Lesrar	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration)</p> <p>(Emprunt partiellement berbèrisé).</p>
Ḥala	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbèrisé).</p>
Lemṛar	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbèrisé).</p>

Lhub	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Lmeḥna	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Zher	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Isbaæed-iyi	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>L'ajout de l'indice de personne « i ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Ḥeznen	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>L'ajout de l'indice de personne « n ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>

Yebya	Arabe dialectale	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de l'arabe dialectale.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : « ي » devient « a ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Lemħiba	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Lfuruħ	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>La troncation de « ل ».</p> <p>« a » devient « u ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Yenfiten	Arabe	<p>Il s'agit d'un participe passé.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>l'ajout de la marque de participe passé « y.....en ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Wahmey	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>l'ajout de l'indice de personne « y ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>

Remarque : Nous avons constaté que les emprunts de cette chanson proviennent de la langue arabe.

**2.1.4. L'emprunt linguistique dans la chanson kabyle moderne de Samir Sadaoui
« aḥarag »**

L'emprunt	La langue d'emprunt d'origine	L'explication
Tessehbel-iyi	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : l'ajout de l'indice de personne « t ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Sebba	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral c'est-à-dire qu'il a été emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Testeqsa	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : l'ajout de l'indice de personne « t ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Ablidar	Français	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue française, « blédard » est une expression familiale et argotique utilisée dans certaines payses francophones, principalement en France, pour désigner de manière péjorative ou affectueuse une personne originaire du bled.</p> <p>Ce mot, d'origine arabe et signifie village, est souvent employé pour faire référence aux zones rurales d'Afrique</p>

		<p>du nord, notamment de Algérie, du Maroc et de la Tunisie. Ainsi, blédard peut désigner une personne provenant de ces régions.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : l'ajoute de préfixation de la voyelle initiale « a » qui est une caractéristique des noms berbères.</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Rebeh	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Lhemm	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Ukertuc	Français	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue française.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : l'ajout de la marque de l'état d'annexion « u ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Umitru	Français	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue française.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : l'ajout de la marque de l'état d'annexion « u ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Netteic	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p>

		<p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>l'ajout de l'indice de personne « n ».</p> <p>L'ajout de la marque de l'aoriste intensif « tt ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Nettruḥ	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>l'ajout de l'indice de personne « n ».</p> <p>L'ajout de la marque de l'aoriste intensif « tt ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Nettsehir	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique :</p> <p>l'ajout de l'indice de personne « n ».</p> <p>L'ajout de la marque de l'aoriste intensif « tt ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Lqahwa	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Lbacir	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbérisé).</p>
Tasebḥit	Arabe	<p>Il s'agit d'un nom.</p>

		<p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré d'une la langue berbère avec une intégration morphologique : l'ajout de la marque de féminin « t ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbèrisé).</p>
Texreb	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : l'ajout de l'indice de personne « t ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbèrisé).</p>
Yedawar	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical intégral, c'est-à-dire qu'il a été directement emprunté de la langue arabe sans être modifié (aucune intégration).</p> <p>(Emprunt partiellement berbèrisé).</p>
Ikemmel	Arabe	<p>Il s'agit d'un verbe.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride, intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : l'ajoute de l'indice de personne « i ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbèrisé).</p>
imuyben	Arabe	<p>Il s'agit d'un participe passé.</p> <p>C'est un emprunt provenant de la langue arabe.</p> <p>C'est un emprunt lexical hybride intégré dans la langue berbère avec une intégration morphologique : l'ajoute de la marque de participe passé « y.....en ».</p> <p>(Emprunt partiellement berbèrisé).</p>

Remarque : Nous avons constaté que la majorité des emprunts de cette chanson proviennent de la langue arabe et de la langue française. Exemple ukertuc, umitru, lhemm....

2.2. L’alternance codique ou le code swiching

Nous avons procédé à une analyse de notre corpus dans le but d’identifier les alternances codiques présentes dans les quatre chansons.

2.2.1. Alternance codique dans la chanson kabyle ancienne « ikfa laman »

Dans cette chanson choisie, il n’y a pas d’alternance codique.

2.2.2. Alternance codique dans chanson kabyle ancienne « la carte de résidence »

Passage ou il y a une alternance codique	Les langues employé dans ce passage d’alternance codique	Le type d’alternance codique
Kull ass d les conférences	Kabyle Français	Il s’agit d’une alternance intra phrastique. Dans ce passage d’alternance codique, les structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l’intérieur d’une même phrase, c’est-à-dire qu’il y a un changement de langue au sein de la même phrase.
U qarn-as-tu as de la chance	Kabyle Français	Il s’agit d’une alternance inter phrastique. Ce passage de l’alternance codique consiste en l’utilisation alternée de parties de discours plus longues par un même locuteur.
Imi tseeið la résidence	Kabyle Français	Il s’agit d’une alternance intra phrastique. Dans ce passage d’alternance codique, les structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l’intérieure d’une même phrase, c’est-à-dire qu’il y a un changement de langue au sien de la même phrase.
Ad zren la différence	Kabyle Français	Il s’agit d’une alternance intra phrastique. Dans ce passage d’alternance codique, les structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l’intérieure d’une même phrase, c’est-à-dire qu’il y a un changement de langue au sien de la même phrase.
Ma yella ulac la résidence	Kabyle Français	Il s’agit d’une alternance intra phrastique. Dans ce passage d’alternance codique, les structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à

		l'intérieure d'une même phrase, c'est-à-dire qu'il y a un changement de langue au sien de la même phrase.
Ma yella i lezzmay ad nruh il faut subir les conséquece	Kabyle Français	Il s'agit d'une alternance inter phrastique. Ce passage de l'alternance codique consiste en l'utilisation alterné de parties de discours plus longues par un même locuteur.
Iđemn-ay amëic d'avance	Kabyle Français	Il s'agit d'une alternance intra phrastique. Dans ce passage de l'alternance codique, les structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent au sien d'une même phrase, ce qui signifie qu'il y a un changement de langue à l'intérieure de cette même phrase.

2.2.3. Alternance codique dans la chanson kabyle médiévale de Kheloui

Lounes « ma ṭhezneđ »

Il n'y a pas d'alternance codique dans la chanson sélectionnée de L'artiste Kheloui Lounes.

2.2.4. Alternance codique dans la chanson moderne de Samir Sadaoui « aḥarag »

Passage ou il y a une alternance codique	Les langues employé dans ce passage d'alternance codique	Le type d'alternance codique
Teġġa-iyi deg boulvarde.	Kabyle Français	Il s'agit d'une alternance intra phrastique. Dans ce passage de l'alternance codique, les structures syntaxiques appartenant à l'intérieure d'une même phrase, c'est-à-dire qu'il y a un changement de langue au sien de la même phrase.
Nekkini en noir	Kabyle Français	Il s'agit d'une alternance intra phrastique. Dans ce passage d'alternance codique, les structures syntaxiques appartenant à l'intérieure d'une même phrase, c'est-à-dire qu'il y a un changement de langue au sein de la

		même phrase.
Turar-iyi droite à gauche.	Kabyle Français	Il s'agit d'une alternance inter phrastique. Ce passage de l'alternance codique consiste à l'utilisation alterné de partie de discours plus longues par un même locuteur.
Terra-iyi yer la touche.	Kabyle Français	Il s'agit d'une alternance intra phrastique. Dans ce passage de l'alternance codique les structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent au sien d'une même phrase, ce qui signifié qu'il y a un changement à l'intérieure de cette phrase.
Wwiy-d la nuit blanche.	Kabyle Français	Il s'agit d'une alternance inter phrastique. Ce passage de l'alternance codique consiste l'utilisation alterné de parti de discours plus longues par un même locuteur.
D les colocataires.	Kabyle Français	Il s'agit d'une alternance intra phrastique. Dans ce passage de l'alternance codique les structures syntaxiques appartenant à deux langue coexistent au sien d'une même phrase, ce qui signifié qu'il y a un changement à l'intérieure de cette phrase.
Aucune espoir texreb l'histoire.	Kabyle Français	Il s'agit d'une alternance inter phrastique. Ce passage d'alternance codique consiste l'utilisation alterné de parti de discoures plus longue par un même locuteur.

Remarque : Nous avons constaté que les alternances codiques que nous avons trouvées dans ces chansons proviennent de la langue française.

2.3. Les néologismes

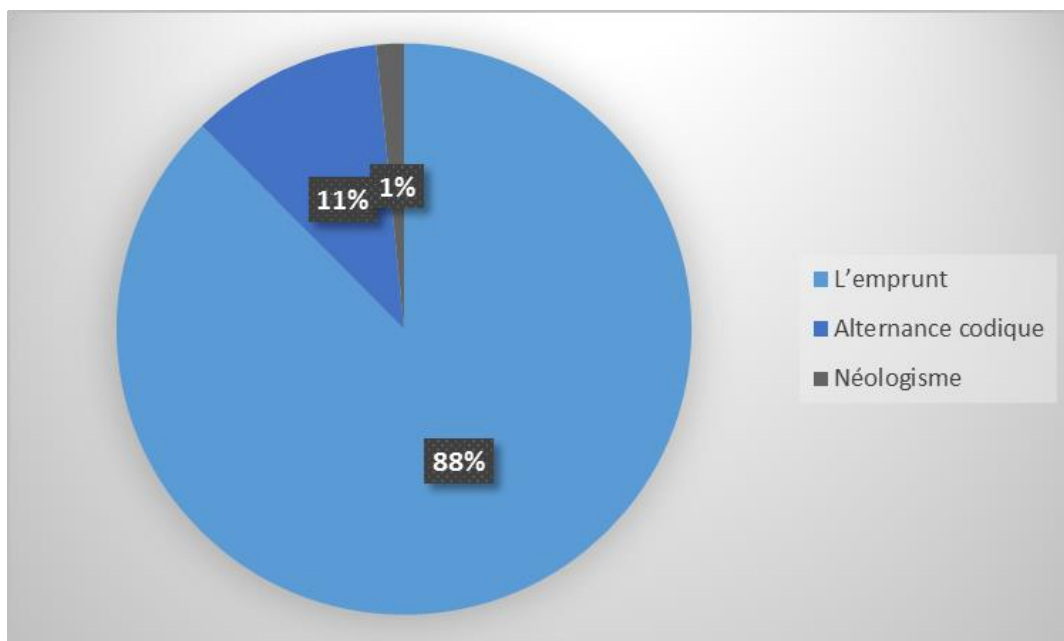
Nous avons réalisé une analyse de notre corpus afin de repérer les néologismes présents.

Le titre de la chanson	Le néologisme	Le type de néologisme
Aḥarag	Ablidar	C'est une néologie par emprunt.
Aḥarag	imuyben leemer	C'est une néologie de sens. le chanteur veut exprimer qu'il n'pas de chance.

2.4. Le pourcentage d'emprunts, l'alternance codique et les néologismes dans les chansons sélectionnées

	Le nombre	Le pourcentage
L'emprunt	113	87.59%
Alternance codique	14	10.85%
Néologisme	2	1.55%
Totale	129	100%

Le graphe suivant, représente les résultats obtenus



Remarque : les résultats ont été calculés de la manière suivante : en multipliant le nombre par le pourcentage total de 100% puis en divisant le résultat par le nombre total.

Conclusion

Suite à notre analyse, nous avons observé la prédominance des phénomènes de contact linguistique dans notre corpus. Nous avons remarqué que certains emprunts subissent des modifications afin de s'adapter, ainsi que la domination des emprunts arabes par rapport aux emprunt français. De plus, dans le cadre de l'alternance codique, nous avons constaté que l'alternance français était plus fréquente.

Conclusion générale

Conclusion générale

Notre recherche s'inscrit dans le cadre de l'élaboration d'un mémoire de master. Nous nous intéressons à l'étude de l'évolution linguistique de la langue amazighe au fil du temps, à travers les chansons des périodes anciennes, médiévales et modernes. Notre travail de recherche porte sur l'analyse et l'étude des phénomènes linguistiques et des néologismes présents dans ces chansons

L'objectif de cette étude consiste à étudier l'évolution de la langue amazighe au fil du temps et reconnaître les langues qui exercent une influence sur la langue amazighe.

Suite à l'analyse des chansons sélectionnées, nous avons abouti aux résultats suivants :

1. Le pourcentage d'emprunt :

➤ 87.59%

Nous avons remarqué que les emprunts présents dans notre corpus proviennent des langues arabe et française.

2. Le pourcentage d'alternance codique :

➤ 10.85%

Nous avons constaté que la plupart des alternances codiques proviennent de la langue française.

3. Le pourcentage des néologismes :

➤ 1.55%

Nous avons remarqué que ce sont des néologismes par emprunt.

D'après notre analyse, nous pouvons affirmer que l'un des aspects essentiels de l'évolution de la langue amazighe réside dans les contacts qu'elle a établis avec d'autres langues. Parmi les langues qui ont eu un impact sur le lexique amazigh, on peut citer la langue arabe et le français.

En conclusion, nous espérons que notre modeste étude a contribué à éclaircir notre recherche sur l'évolution de la langue amazighe au fil du temps. Nous espérons également avoir apporté une valeur ajoutée pour les futures recherches dans ce domaine.

Références bibliographiques

Ouvrages

- ACHAB. R, *La néologie lexicale berbère (1945-1995)*, Edition Peeters, Paris- Louvain, 1996.
- AZIRI. B, *Néologismes et calques dans les médias amazighs, Origines, formation Et emploi. Confusion paronymiques, homonymiques et polysémiques*, HCA, 2009.
- BOYER.H, *Introduction à la sociolinguistique*, Dunod, Paris, 2001.
- CHAKER.S, *Manuel de linguistique berbère- II Syntaxe et diachronie*, ENAG – Editions Alger, 2014.
- HADDADOU.M. A, *le guide de la culture berbère.Ina-yas*, Paris.2000.
- HAMERS.J. F et BLANC.M, *Bilinguisme et bilinguisme*. Ed, Pierre Mardaga, Belgique, 1983.
- IMARAZENE.M, *Manuel de syntaxe berbère*. Haut-commissariat de l'Amazighité.2007.
- LABOV. W, *la linguistique et la sociolinguistique*, Ed, paris, 1976.
- MOREAU.M. L, *Sociolinguistique concepts de base*. Ed, Margada, Belgique, 1997.

Mémoire et thèse

- BOUYOUCHEF.S, *proposition d'une terminologie médicale amazighe*, Thèse de doctorat.
- KAHLOUCHE.R, *le berbère (kabyle) au contact de l'arabe et de français, étude socio-historique et linguistique*, thèse de doctorat d'état en linguistique ,1992.
- MERKITOU.KH, *étude lexicale des bulletins d'informations radiodiffusées d'expressions kabyle*, mémoire de magister, 2013.

Dictionnaires

- BERKAI. A, *Lexique de la linguistique français-anglais-berbère*, Harmattan,2007.
- DUBOIS.J et al, *Dictionnaire de linguistique et de science de langage*, paris, Ed, Larousse,1994.
- MOUNIN.G, *Dictionnaire de la linguistique* EdQuadriga,1974(1^{er}édition),2004(4^{ème}édition).

Articles

- BOUKHOUS. A. « la langue berbère maintien et changement ». *International Journal of the Sociology of Language*, Ed. Walter de Gruyter .1995.
- CHAKER. S, « Dérivation de manière en berbère kabyle » In, G.L.E.C.S Tome XVII, 1973.

Sites internet

-https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Sliman_Azem consulté le 24 /04/2024.

-https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Loun%C3%A8s_Khaloui consulté le 25/04/2024.

-https://youtube.com/watch?v=RuZizStEsVM&si=heA9do79dVltE_uJ consulté le 29/09/2024.

-https://youtube.com/watch?v=iE-88XDwJ2g&si=6NIw9_n5B-TS3NtW consulté le 29/09/2024.

-<https://youtube.com/watch?v=ALpn7bhH4-M&si=bfGYAtHgNhtXwkd1> consulté le 29/09/2024.

- <https://youtube.com/watch?v=E5qVeWsoW6I&si=6RuibLDXA1V2ozzq> consulté le 29/09/2024.

Résumé (Agzul S Tmaziyt)

Agzul s tmaziyt

Tutlayt n tmaziyt d tutlayt taqburt tanašlit n ugdud n tefriqt n ugafa, id-yeqqimen ar ass-a, tebđa yef watas n tantaliyin.

Zik tella deg timawit kan ma d tura tettwaru am tutlayen niđen, ay-agi yella-d s lqedicat d inadiyen i xedmen yimusnawen. iwakken ad d-suffeyen tutlayt-agi yer tira uyalen Sselmaden-tt deg iyarbarbazen, sufuyen-d idelsen s tmaziyt..., s waka tuyal tseea amkan am nettat am tutlayen nniđen.

Deg tezrawt-agi nney, neeređ ad d-nwali amek d-yella unarni n tutlayt n tmaziyt deg tzelatin n zik d tura.

Deg unadi-agi nney, nexdem taselđt i tzelatin i yettwacnan syur ycenayen: sliman azem, kheloui lounes, samir sadaoui.

Leqdec-agi nney yebđa yef sin n yeħricen:

Deg uħric amezwaru newwi-d awal s umata yef wayen yecuden yer tezrawt-nney, nefka-d tibatutin i kra n wawalen seg ad d-nebder:

- **Tutlayt:** tutlayt d allal n teywalt gar yimedanen n yiwet n timyiwent tutlayant.
- **Tutlaty n tmaziyt:** d tutlayt tanašlit n ugdud n tefriqt n ugafa.
- **Tantala:** d tutlayt n yiwet n temnađt tebđa d timeslayin, am tantala taqbaylit.
- **Aređtal:** d awal ajenđad i d-ttawi tutlayt s yur tutlayin nniđen akken ad teččar ilem ney lexšaš-nni yellan deg tutlayt. D asemres n wawalen ibeřraniyen di tutlayt maca awalen-agi ur d-kecmen ara yer tutlayt armi i yella lexšaš deg umawal.

Nwala-d d akken llan:

- **Iređtalen igensayen:** D iređtalen i yettilin gar tantaliyin.
- **Iređtalen izyarayen:** D wid id-yekkan seg tutlayin nniđen am wid i d-yekkan seg teerrabt, seg tefransist.md, leeqel, akamyun, taħanut...
- **Tasnulfawalt:** d sunulfu n wawalen imaynuten, ney ad yili wawal yella deg tutlayt ad as-n-fek anamek ajdid.

Tasnulfawalt tesa sin lešnaf:

- **Tasnulfawalt n talya:** Tettili-d s tmerna n kra n yiferdisen i uzar i yellan deg tutlayt, asuddem d usuddes...
- **Tasnulfawalt n unamek:** Tettili-d s ubeddel n unamek n wawal yellan yakan deg tutlayt yer unamek amaynut.

Deg uḥric wis-sin nexdem tasleḍt i wammud ntey di tfelwit anda I d-nessufey awalen Ireṭṭalen, d wawalen n tasnulfawlt, d wawalen ibaraniyen.

nesleḍ-iten, Nezra-d tawsit d umḍan d timezra -nsen, annaw-nsen, anta tutlayt ansi i d-
kkan, nwala-d acu i ibedden deg-sen ama deg wayen yeenan talya ney deg unamek mi ten-id-
nuwwi seg tutlayin-nniḍen nessemres-iten deg tmaziyt, nuffa-d d akken llan kra n yimerḍilen
ulac akk acu i ibedden deg-sen mi ten-id nuwwi seg tutlayt taberranit. ma d ayen yaenenan
tasnulfawalt nufa-d deg wamud-nney awalen n tasnulfawalt n unamek.

Tin yarnan yur-s nufa-d belli awalen n tasnulfawalt yellan deg wamud-nney ammur
ameqran seg-sen d awalen ireṭṭalen n taerabt d tferansist.

Deg taggara nessawed ad d-nbeggen d akken deg tutlayt n tmaziyt yella usexdem atas n
wawalen ireṭṭalen d wawalen ibaraniyen ama d wid n tutlayt taerabt d tutlayt tafransist.

Annexes (corpus)

La chanson de Sliman.Azem « Ikfa laman »

Ikfa laman tura d ayen

Tekfa niyya deg wul-awen

Leyder w nnker I d-yeqqimen

Ger leħbab d watmaten

Ikfa laman tura d sşeh

A zzman yefdeħ

S tidet mačči s lekdeb

Mi nesεa aħbib ssbeħ

Anyil d sşeh

Tameddit ad tnaħ yeqlēb

Ul yettru tasa tejreħ

Aqellay tura nestaεjeb

Ikfa laman tura d ayen

Tekfa niyya deg wul-awen

Leyder w nnker I d-yeqqimen

Ger leħbab d watmaten

Negra-d di zzman lġahel

Kulleci ibeddel

Kra n win yelhan yentē

Yexleđ lḥeq d lbatel

Kulleci yehsel

Bu lxir ad ak-d-yerr ccer

Yella ula di lemtel

Kra n win ṭhabbeđ ad ak-yehqer

Ikfa laman tura d ayen

Tekfa niyya deg wul-awen

Leyder w nnker I d-yeqqimen

Ger leḥbab d watmaten

Rebbay-d yiwen n wefrux

Yella d amecṭuḥ

Ala nekk kan I yessen

Ttakey-as Imecmac d llxux

Yettimɣur wefrux

Armi yecab deg wafriwen

Tura yesraffeg iruḥ

Yedda d yaɛdawen

Ikfa laman tura d ayen

Tekfa niyya deg wul-awen

Leyder w nnker I d-yeqqimen

Ger leħbab d watmaten

Uffiɣ-d azrem deg webrid

Yerzat usemmid

Iyaɗ-iyi ad as-kemmley

Dmey-t-id rriɣ yer lğib

Hesbeyt am weħbib

Yilley d lxir is-xedmey

Mi d-yuki a yettjellib

Yettgalla ar d ak-nyey

Ikfa laman tura d ayen

Tekfa niyya deg wul-awen

Leyder w nnker I d-yeqqimen

Ger leħbab d watmaten

« La carte de résidence » chanté par Sliman Azem en duo avec Nouredine Meziane.

D'après ce qu'on nous annonce

Ça va dans un bon sens

Faut pas prévoir à l'avance

Avant d'avoir la réponse

Au sujet de la résidence

yas ruḥ kan henni iman-ik

yella wuyrum di tmurt-ik

yef lumur n temsalt-ik

kul ass d les conférences

pour étudier tous les sens

c'est vraiment bien dommage

le racisme et le chômage

heureusement qu'il ya des sages

c'est le prestige de la france

c'est la raison d'espérance

anga tella lxeddma ywaeren

d imigri itettqabalen

yerna s suma arxisen

u qarn-as tu as de la chance

imi tseeiḍ la résidence

toujours des conversation

le chômage l'émigration

après les négociation

on attend qu'on nous annonce

chaque fois ça recommence

aḥal ay-agi i nsebar

f tmurt aezizen am laemer

ma yella ilzem ad nsafar

ad zren la différence

ma yella ulac la résidence

le travail quand il est dur

c'est pour l'émigré bien sur

avec la conscience pur

le dévouement et les souffrances

ça mérite une récompense

nruḥ-d ad nexdem cituḥ

figad aezizen am aruḥ

ma yella ilzem-ay ad nruḥ

il fout subir les conséquences

y aura plus de rémanence

après tout ça me fera du bien

de retourner chez les miens

je suis un africain

le soleil en permanence

pour moi ça a de l'importance

s andi truḥeḍ yella yitij

di mkul tamurt yettfegǧ

rebbi d aḥnin yettfariǧ

iḍemn-ay ameic d'avance

Jusqu'à la fin d'existence

C'est avec une grande joie

Que je vais rentrer chez moi

C'est normal chacun chez soit

Souvenirs de notre enfance

Avec toute ces références

Tu sais bien que la terre est nord

Le soleil c'est pour tout le monde

Il brille à travers les ondes

Grace à la providence

Qui domine toute les puissances

Mesdames mesdemoiselles messieurs

Si je dois bien vous dire adieu

Sachez bien que mes aïeux

Ont combattu pour la France

Bien avant la résidence

« Ma t̥hezneḍ » chanson de Kheloui Lounes

Ma t̥hezneḍ nekkini aktar

Lemḥiba-m tegzem ul-iw

Di şura-w la tettnaḍar

Tebya ay- tetlef i leeqel-iw

Xaqey byiy anemzar

Ay-tesseḥluḍ lehlak-iw

Xaqey byiy anemzar

Ay-tesseḥluḍ lehlak-iw

Lukan di seiḡ afriwen

Ad ruḥey anda i y-ihwa

Ad zray tin aezizen

Imaren xas ad mtey

Byant ad jerḥent wallen

Fell-am a yell-is n tninna

Byant ad jerḥent wallen

Fell-am ay yell-is n tninna

Ma t̥hezneḍ nekkini aktar

Lemḥiba-m tegzem ul-iw

Di şura-w la tettnaḍar

Tebya ay-tetlef i leeqel-iw

Xaqey byiy anemzar

Ay-tessehlud lehlak-iw

Xaqey byiy anemzar

Ay-tessehlud lehlak-iw

Ya t̄tir awi-yi-d lexbar

Y amek tella tin hemmlay

In-as ak d-hekku lesrar

Zriy attan gir hala

Ula d nek r̄wiȳ lemraȳ

Lhub terna-d lmeħna

Ula d nek r̄wiȳ lemraȳ

Lhub terna-d lmeħna

Ma t̄hezneȳ nekkini aktar

Lemħib-m tegzem ul-iw

Di ūra-w la tettnaȳdar

Tebya ay-tetlef leeqel-iw

Xaqey byiy anemzar

Ay-tessehlud lehlak-iw

Xaqey byiy anemzar

Ay-tessehlud lehlak-iw

D zher-iw iyi-yuren

Isebaeed-iyi tin hemmlay

Ifka-iyi-d ussan heznen

Yebya ay-igzem lemhiba

Lfuruḥ yenfiten

Wehmay d acu is-xeddmay

Lfuruḥ yenfiten

Wehmay d acu is-xeddmay

Ma tḥezneḍ nekkini aktar

Lemhiba-m tegzem ul-iw

Di şura-w la tettnaḍar

Tebya ay-tetlef leeḡel-iw

Xaqey byiy anemzar

Ay-tesseḥluḍ lehlak-iw

Xaqey byiy anemzar

Ay-tesseḥludd lehlak-iw

La chanson de Samir Sadaoui « aḥarag »

Mari mari tessehbel-iyi

Teġġa-iyi deg boulevard

La dar la dewar

Sebba testeḡsa fell-i

Nekkini en noir

Mari mari tessehbel-iyi

Teġġa-iyi deg boulevard

La dar la dewar

Sebba testeḡsa fell-i

Nekkini d ablidar

Rebeḡ yeslulluc

Lhemm yeskuεuc

Rebeḡ yesluluc

Lhemm yeskuεuc

Turar-iyi droit à gauche

Terra-iyi yer la touche

Yekfa-iyi ukartuc

Uzley yeġġa-iyi-d umitru

Wwiḡ-d la nuit blanche

Mari mari tessehbel-iyi

Teġġa-iyi deg bouvarde

La dar la dewar

Sebba testeqlsa fell-i

nekkini en noir

Mari mari tesshebel-iyi

Teġġa-iyi deg bouvarde

La dar la dewar

Sebba testeqlsa fell-i

Nekkini d ablidar

Netteic sans smir

D les colocataires

Netteic sans smir

D les colocataires

Les week-end nettruġ nettsehir

Di lqahwa lbacir

Nesker zhir

Tasebħit ndegdeg merra

Deg ussu ur d-nekkir

Mari mari tesshebel-iyi

Teġġa-iyi deg bouvarde

La dar la dewar

Sebba testeqlsa fell-i

Nekkini en noir

Mari mari tessahbel-iyi

Teġġa-iyi deg boulevard

Sebba testeqlsa fell-i

Nekkini d ablidar

Aucun espoir

Texreb l'histoire

Aucun espoir

Texreb l'histoire

Regley i lhemm a yetifer

Fell-i yedawar

Ikemmel-as zhar

Anda nedda d azayar

imuyben lemer

Mari mari tessahbel-iyi

Teġġa-iyi deg boulevard

La dar la dewar

Sebba testeqlsa fell-i

Nekkini en noir

Mari mari tessahbel-iyi

Tegħga-iyi deg bouvarde

La dar la dewar

Sebba testeqsa fell-i

Nekkini d ablidar

Table Des Matières

Introduction Générale	05
La problématique	06
Les hypothèses.....	06
Choix et l'objet de sujet	06
Présentation de corpus	06
Plan de travail.....	07

CHAPITRE I : Préliminaires théoriques

<u>Introduction</u>	<u>09</u>
1 La définition de la sociolinguistique	<u>09</u>
2 La définition de la langue.....	<u>10</u>
2.1 La langue amazighe	<u>10</u>
2.2 La langue arabe classique	<u>11</u>
2.3 La langue française	<u>11</u>
2.4 La langue morte	<u>12</u>
2.5 La langue vivante.....	<u>12</u>
3 Les types de langues.....	<u>12</u>
3.1 La langue maternelle.....	<u>12</u>
3.2 La langue seconde.....	<u>13</u>
3.3 La langue étrangère.....	<u>13</u>
4 Le dialecte	<u>14</u>
4.1 Dialecte régional	<u>14</u>
4.2 Dialecte social.....	<u>14</u>
5 La disparation de la langue.....	<u>15</u>
5.1 Cause physique	<u>15</u>
5.2 Cause socioéconomique.....	<u>15</u>
5.3 Cause politique	<u>16</u>
6 Les contacte des langues	<u>16</u>

7	Le bilinguisme.....	17
7.1	Les type de bilinguisme	17
7.1.1	Le bilinguisme de collectivité	17
7.1.2	Le bilinguisme de l'individu	18
8	La diglossie	18
9	Le plurilinguisme	18
10	Les conséquences du contact de langue	19
10.1	L'emprunt	19
10.1.1	Les types d'emprunt	20
10.1.2.	L'emprunt en berbère	25
10.1.3.	L'intégration des emprunts.....	27
10.1.4.	Marques d'emprunt	30
10.2.	L'interférence	31
10.3.	L'alternance codique (code switching)	32
10.3.2.	Les types d'alternances.....	32
10.4.	Le mélange des codes (code mixing)	33
11.	Néologie et néologisme	34
11.1.	Les types de la néologie	34
11.1.2.	Néologie de forme	34
11.1.3.	La néologie de sens.....	37
11.1.4.	La néologie par emprunt.....	39
11.2.	La grammaire berbère (Tajeṛṛumt n tmaziyt).....	40
11.3.	L'académie berbère	40
	conclusion.....	40

CHAPITRE II : Analyse du corpus

Introduction.....42

1. Les thèmes des chansons sélectionnées.....42

2. L'analyse de corpus.....43

2.1 l'emprunt linguistique.....43

2.1.1. L'emprunt linguistique dans la chanson kabyle ancienne de Sliman Azem « ikfa laman »43

2.1.2. L'emprunt linguistique dans la chanson kabyle ancienne de Sliman Azem « carte de résidence »50

2.1.3. L'emprunt linguistique dans la chanson kabyle médiévale de Kheloui Lounes « ma ṭhezneḍ »56

2.1.4. L'emprunt linguistique dans la chanson kabyle moderne de Samir Sadaoui « aḥarag »63

2.2. L'alternance codique ou le code switching.....67

2.2.1. Alternance codique dans la chanson kabyle ancienne « ikfa laman ».....67

2.2.2. Alternance codique dans la chanson kabyle ancienne « la carte de résidence ».....67

2.2.3. Alternance codique dans la chanson kabyle médiévale de Kheloui Lounes « ma ṭhezneḍ »68

2.2.4. Alternance codique dans la chanson moderne de Samir Sadaoui « aḥarag ».....68

2.3. Les néologismes.....70

2.4. Les pourcentages d'emprunts, l'alternance codique et les néologismes dans les chansons sélectionnées.....70

Conclusion.....71

La conclusion générale	73
Références Bibliographiques	76
Résumé (Agzul s tmaziyt)	79
Annexes (corpus).....	82
Table des matières.....	97